Arrestation par l'ANP à El-Oued d'un terroriste narcotrafiquant

Page 24

DRIENCOURT AU PAVILLON FRANÇAIS DU SILA

Vibrant hommage à Assia Djebbar et Malek Chebel

Page 9

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5915 - SAMEDI 28 OCTOBRE 2017

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

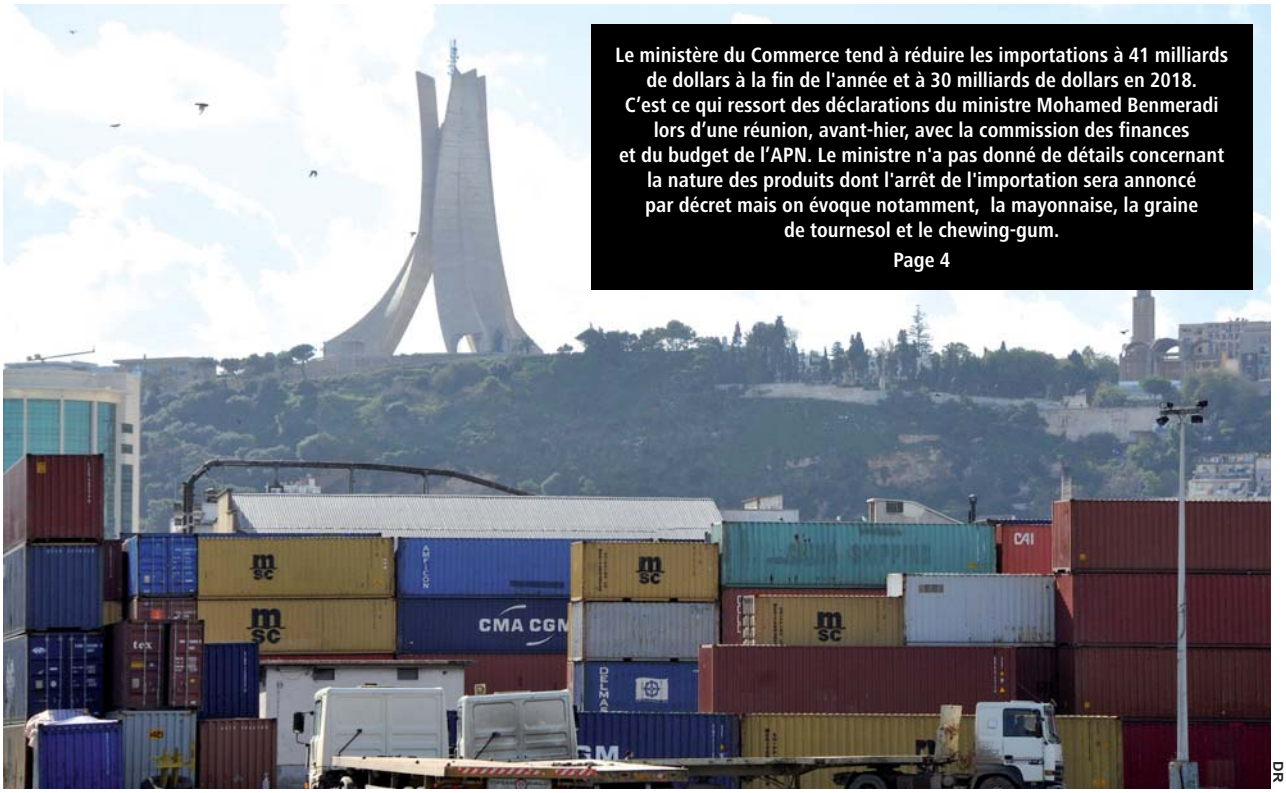
LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL

Chaude explication à Bologhine

Page 13

Benmeradi veut réduire la facture à 41 milliards

IMPORTATIONS : LE STRICT NÉCESSAIRE



DR

Le ministère du Commerce tend à réduire les importations à 41 milliards de dollars à la fin de l'année et à 30 milliards de dollars en 2018. C'est ce qui ressort des déclarations du ministre Mohamed Benmeradi lors d'une réunion, avant-hier, avec la commission des finances et du budget de l'APN. Le ministre n'a pas donné de détails concernant la nature des produits dont l'arrêt de l'importation sera annoncé par décret mais on évoque notamment, la mayonnaise, la graine de tournesol et le chewing-gum.

Page 4



LA BANQUE MONDIALE PRÉVOIT UNE HAUSSE DES COURS EN 2018

LE BRENT À PLUS DE 60 DOLLARS

Le Brent a battu hier un record, arrivant à dépasser, avant la clôture des séances, les 60 dollars le baril. Alors que le WTI flirte avec les 54 dollars le baril, le brent, la référence du pétrole algérien, était coté à 60,49 dollars l'après-midi d'hier sur les places mondiales.

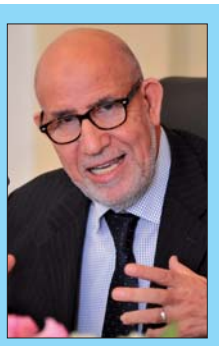
Page 2

LOI ÉLECTORALE

DERBAL POUR LA RÉVISION DE CERTAINES DISPOSITIONS

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a appelé à ouvrir un large débat avec l'ensemble des partenaires politiques sur le code électoral pour revoir certaines dispositions et garantir ainsi le respect du choix des électeurs.

Page 3



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

LA BANQUE MONDIALE PRÉVOIT UNE HAUSSE DES COURS EN 2018

Le Brent à plus de 60 dollars

LE BRENT a battu hier un record, arrivant à dépasser, avant la clôture des séances, les 60 dollars le baril. Alors que le WTI flirte avec les 54 dollars le baril, le Brent, la référence du pétrole algérien, était coté à 60,49 dollars en fin d'après-midi d'hier sur les places mondiales. C'est une hausse qui a surpris certains experts, notamment par sa vigueur et son rebond spectaculaire. Cela fait pratiquement plus de deux ans et demi que le baril n'avait pas atteint ce niveau.

C'est le plus haut cours du Brent depuis juillet 2015. Il est évident que l'engagement saoudien a beaucoup influé sur cette réaction du marché. Il semble que les investisseurs commencent à croire à une extension de l'accord de réduction signé par l'OPEP et ses partenaires, comme la Russie.

Par ailleurs, la Banque mondiale prévoit que ces cours atteindront 56 dollars le baril en 2018, malgré les risques et les incertitudes qui planent toujours sur le marché. Pour les experts de cette institution financière, c'est l'effet de l'augmentation constante de la demande, en plus des accords entre les exportateurs OPEP et non OPEP sur une diminution des volumes de la production et le frein qui caractérise l'extraction des huiles de schiste aux Etats-Unis.

Il est clair que les incertitudes demeurent sur ce marché très fragilisé par les rumeurs, les tensions géopolitiques et les risques d'éclatement de l'accord signé par l'OPEP, la Russie et d'autres partenaires. Car, rien n'indique que cet accord de réduction de la production soit encore prorogé. Des divisions existent sur la stratégie à suivre en matière de respect des quotas, en plus des querelles d'ordre commercial qui pourraient bien faire exploser l'entente des gros producteurs. Pourtant, l'OPEP avait annoncé que ses membres avaient respecté leurs engagements pour septembre de 120%. Il n'en demeure pas moins que les Américains gardent cet épouvantail du pétrole de schiste qui pourrait connaître une nouvelle hausse de sa production, d'où une menace réelle sur l'équilibre des marchés mondiaux. Cependant, avec cette hausse jusqu'à plus de 60 dollars le baril, le brut est bien parti pour terminer l'année plus cher encore.

M. K.

SOULIGNANT LA NÉCESSITÉ D'UNE NOUVELLE LÉGISLATION PLUS ATTRACTIVE

Guitouni : «La loi sur les hydrocarbures est incompatible avec la conjoncture»

Estimant que loi actuelle sur les hydrocarbures est incompatible avec les dernières évolutions dans ce domaine, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a rebondi sur la nécessité de réviser les textes de cette loi afin d'attirer les investisseurs étrangers et renforcer les réserves de l'Algérie en pétrole et gaz.



«La loi actuelle sur les hydrocarbures a été élaborée au moment où les cours du pétrole étaient élevés et de ce fait, la fiscalité pétrolière a été élaborée sur la base de ces prix, mais avec le recul des prix, il est temps de revoir cette loi», a déclaré le ministre. «L'objectif est d'attirer les investisseurs étrangers pour renforcer les réserves nationales en pétrole, notamment après l'augmentation de la demande locale en énergie», a-t-il encore justifié.

Pour Guitouni, la loi actuelle n'encourage pas les investisseurs étrangers à établir des partenariats avec le groupe, à l'instar de ce qui se fait dans les grands pays exportateurs de pétrole, alors que la Société nationale des hydrocarbures (Sonatrach) ne dispose pas des moyens de prospection, d'exploration, de forage, d'exploitation et d'exportation des hydrocarbures. «Le groupe n'est pas en mesure de faire face, tout seul, à l'augmentation de la demande locale en énergie, qui est passée de 210 000 barils environ en 2010 à 420 000 barils en 2017.

Les questions des membres de la commission, lors de l'audience présidée par Toufik Torech, ont porté sur le programme du secteur dans le domaine des énergies renouvelables et les augmentations des prix des carburants proposées au projet de loi des finances 2018, outre le programme d'exploitation du gaz de schiste.

Par ailleurs, Guitouni a affirmé que le programme de développement des énergies renouvelables, particulièrement l'énergie solaire, se poursuivra avec la réalisation de 4 000 mégawatts à l'horizon 2021. «Le secteur poursuivra le développement des capacités de production d'électricité, notamment avec l'entrée en service de nouvelles stations à l'horizon 2021, d'une capacité totale de 12 400 mégawatts», a-t-il assuré.

S'agissant des augmentations des prix des carburants proposés dans le PLF 2018 et leurs répercussions sur le pouvoir d'achat des citoyens, le ministre a indiqué que ces légères augmentations n'auront pas un grand impact sur l'inflation ou sur le pouvoir d'achat du citoyen, soulignant que la différence de prix dans le secteur agricole sera prise en charge par le fonds de soutien à l'agriculture.

Il a insisté aussi sur la nécessité d'orienter vers l'utilisation du «Sirghaz», affirmant que ce type d'énergie aura un effet positif sur l'environnement et sur le citoyen eu égard à son prix par rapport au prix des carburants. Concernant le gaz naturel, la demande nationale a enregistré une légère hausse au cours des neuf premiers mois de 2017, la consommation des différents clients ayant atteint 31 milliards de mètres cubes, soit une augmentation de 3% par rapport à la même période de 2016, selon les précisions du ministre.

L'exploitation du gaz de schiste n'est pas pour bientôt

Quant à l'exploitation du gaz de schiste, Guitouni a affirmé que le projet est en cours d'étude et que plusieurs études relatives à ce type d'énergie requièrent des années, et par conséquent, son exploitation ne sera pas entamée à court terme, et que la sensibilisation dans ce domaine est importante, vu «la polémique» qu'a connu ce sujet.

Il a affirmé que l'exploitation du gaz de schiste assure l'avenir des générations futures, ajoutant que les technologies employées dans ce domaine ont grandement évolué avec moins de risques environnementaux, citant pour exemple, l'expérience des Etats-Unis d'Amérique où ce type d'énergie est exploité sans porter préjudice à l'environnement ni à la population.

F. N.

POUR AUGMENTER SES RECETTES D'EXPORTATION D'HYDROCARBURES

L'Algérie consacre 78 milliards USD à l'investissement

POUR augmenter ses recettes d'exportation et répondre à la fois aux besoins du marché national, l'Algérie compte consacrer 78 milliards de dollars à l'investissement dans le secteur des hydrocarbures pour la période 2017-2021. Le montant a été annoncé jeudi par le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), dans le cadre du débat sur les dispositions du projet de loi de finances (PLF) 2018.

Le ministre a précisé qu'une grande partie de cet argent sera destinée à la prospection et à l'exploration.

«Ce programme a pour objectif d'élargir l'activité d'exploration en vue d'augmenter les réserves d'hydrocarbures et améliorer l'exploitation des champs pétroliers et gaziers, ce qui renforcera, à moyen et long termes, la production nationale en hydrocarbures», a-t-il expliqué à l'adresse des parlementaires. Le ministre a souligné que pour satisfaire les besoins de plus en plus croissants du marché national en matière de produits énergétiques, le secteur tend à développer l'activité de transformation à travers le parachèvement du programme de réhabilitation et de modernisation de la raffinerie d'Alger, la réalisation de deux nouvelles raffineries à Hassi Messaoud et Tiaret et de nouveaux complexes pétrochimiques.

La société Naftal a prévu, dans le but d'améliorer la qualité des services, la réalisation de plusieurs centres de stockage ainsi que de nouvelles stations de distribution des produits pétroliers, a ajouté Guitouni. Pour faire face à la demande croissante en « nergie électrique, le ministre a indiqué que les capacités de production d'électricité en Algérie avaient connu une augmentation sensible, atteignant 18 000 mégawatts à la fin d'août 2017, soit une augmentation de 4% par rapport à la même période de 2016.

Le secteur poursuivra le développement des capacités de production d'électricité, notamment avec l'entrée en service de nouvelles stations à l'horizon 2021, d'une capacité totale de 12 400 mégawatts, a-t-il fait savoir. Le secteur poursuivra également ses efforts d'alimentation en électricité à travers l'ensemble du territoire national, et compte augmenter le taux de raccordement au gaz de 56% à 65% à l'horizon 2019, a poursuit le ministre. Quant au projet de développement des énergies renouvelables, il a affirmé que le programme se poursuivra avec la réalisation de 4 000 mégawatts à l'horizon 2021, outre la promotion de la rationalisation de l'énergie à travers la généralisation des techniques d'efficacité énergétiques au niveau des habitations et des infrastructures.

Hausse de la consommation pétrolière locale

A une question des députés sur la consommation pétrolière locale, Mustapha Guitouni a répondu que la consommation nationale en pétrole est passée de près de 210 000 barils en 2010 à 420 000 barils en 2017. «Cette hausse est due à la demande croissante en énergie, notamment en essence vu la hausse considérable du nombre de voitures commercialisées au niveau local durant la même période», a-t-il expliqué.

Il a recommandé la nécessité de rationaliser la consommation des matières énergétiques produites localement et de les exporter, relevant que l'Algérie produisait près de 11,5 millions de tonnes de carburants par an (essence, gasoil et kérosène), tandis que le volume de consommation a atteint 15 millions de tonnes.

«La différence de l'ordre de 3,5 millions de tonnes étant importée avec une facture dépassant 1 milliard USD par an», a-t-il détaillé.

Z. M.

ELECTIONS LOCALES

Une cinquantaine de partis s'apprêtent à entamer la campagne électorale

Une cinquantaine de partis politiques s'apprêtent à entamer, dès demain, la campagne électorale en prévision des élections locales du 23 novembre, en lice pour remporter les 48 sièges des Assemblées populaires de wilaya (APW) et les 1 541 sièges des Assemblées populaires communales (APC).



Lors de ces échéances qui verront la participation de 51 partis politiques, 4 alliances et un groupe d'indépendants, le parti du Front de libération nationale (FLN) compte sur son déploiement géographique et sa base populaire pour conforter sa présence au sein des APC et APW. Il est l'unique parti à participer dans toutes les APC et APW.

Le Rassemblement national démocratique (RND) constitue le concurrent le plus fort du FLN concernant les sièges des APW à travers le territoire national, vu qu'il participera avec 48 listes pour les APW et 1521 listes pour les APC.

Suite à l'examen des listes du Rassemblement déposées auprès des services de wilaya compétents, 549 candidatures ont été rejetées et 51 recours de candidats jugés recevables par la justice. Quant au Mouvement populaire algérien (MPA), il présentera 850 listes électorales dans 46 wilayas. Le premier responsable du parti, Amara Benyounes, qui n'a pas donné de détails sur le nombre d'APC dans lesquelles il est candidat, s'est contenté de souligner que le but de sa formation politique, lors des prochaines échéances, était de conserver la troisième place obtenue lors des dernières législatives.

De son côté, le Front des forces socialistes (FFS) a décidé de se présenter avec 366 listes dans 29 wilayas, dont 18 listes pour les APW et 348 pour les APC. Le parti explique le recul en nombre de sa participation par « les dispositions de la loi organique portant régime électoral».

Pour sa part, le Mouvement de la société pour la paix (MSP), participera aux prochaines élections locales avec 720 listes pour les APC, soit 47% des communes, et avec 47 listes pour les APW, dont 5 listes avec signatures, a affirmé le président du parti qui a relevé que 30% des candidats en lice étaient des jeunes.

Le Parti des travailleurs (PT), participera à ce rendez-vous électoral avec 520 listes composées «de compétences scientifiques, militantes et politiques» pour défendre «les acquis remportés» dans divers domaines et mettre en avant les défis que ces assemblées doivent relever pour contribuer à la réalisation du développement local dans le cadre d'une gestion «juste et démocratique». L'union « Ennahda-Adala-Binaa « participera à cette échéance dans 25 APW et 240 APC y compris à Alger, où elle compte 28 candidats au aux APC et APW, tandis que le mouvement El Islah participera aux élections locales dans 22 wilayas; il a présenté près de 100 listes de candidature pour les APC et 16 pour les APW. L'Alliance nationale républicaine (ANR), a annoncé qu'elle serait en lice pour 22 APW et 151 APC; le nombre de candidats du parti est de 1 204 pour les APW et de 3 609 au sein des APC, constitués de 45 % de femmes. Le parti a inclus deux femmes têtes de listes pour les APW dans les wilayas de Sétif et Constantine. Sur l'ensemble des candidats en lice pour les APC, 51,5 % sont âgés de moins de 40 ans, 4,5% de plus de 60 ans, 25% ont un niveau universitaire, 59% ont un niveau secondaire et 16% ont un niveau primaire, tandis que le nombre de candidates à cette échéance électorale a atteint 18%.

Pour les APW, 48% des candidats en lice ont moins de 40 ans, 4,8% ont plus de 60 ans et 28% sont des femmes. En matière de formation des postulants, 34,5% ont un niveau universitaire, 52,5% ont un niveau secondaire et 13% ont un niveau primaire. **M. D.**

CODE ÉLECTORAL

Derbal pour la révision de certaines dispositions

LE PRÉSIDENT de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a appelé à ouvrir un large débat avec l'ensemble des partenaires politiques sur le code électoral pour revoir certaines dispositions et garantir ainsi le respect du choix des électeurs.

Abdelwahab Derbal a précisé sur les ondes de la Radio nationale que « certaines dispositions du code électoral actuel ont besoin d'être revues pour garantir le respect du choix des électeurs «, citant notamment la disposition relative au seuil de 7% des suffrages qu'un parti doit obtenir aux législatives pour la comptabilisation des voix, une condition qui, selon lui, ne reflète pas réellement le choix des électeurs.

«Le vote est un mécanisme qui permet aux électeurs de choisir la personne qu'ils jugent compétente et le programme qui répond à leurs intérêts, autrement cette opération n'a pas d'utilité et les instances élues ne reflèteront pas la volonté des électeurs», a soutenu le responsable, soulignant la nécessité de revoir le code électoral.

Le code électoral est une loi organique dont l'amendement prend du temps, d'où la nécessité d'ouvrir un large débat et d'engager un dialogue serein avec l'ensemble des partenaires politiques, a affirmé M. Derbal, excluant que sa révision intervienne avant les élections communales et de wilaya du 23 novembre. Concernant ces élections locales, il a fait savoir que par rapport aux législatives du 4 mai 2017, il y a eu beaucoup moins de recours qui sont parvenus à la HIISE, et ce, a-t-il dit, grâce aux grands efforts consentis par les partis politiques et l'administration pour améliorer les choses. Selon lui, cette activité sur Internet est positive en ce qu'elle permet aux uns et aux autres de se forger une opinion.

M. Derbal a, par ailleurs, exhorté les journalistes à faire preuve de professionnalisme, mettant en avant la noblesse de la mission des médias et la lourde responsabilité qu'il leur incombe dans le façonnement de l'opinion.

H. B.

EN VISITE DE TRAVAIL À LA 4e RÉGION MILITAIRE

Gaïd Salah exhorte les éléments de l'ANP à demeurer à la hauteur des sacrifices des martyrs de la nation

LE GÉNÉRAL de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a exhorté jeudi à Biskra les éléments de l'ANP à demeurer à la hauteur des sacrifices des valeureux martyrs de la nation, pour préserver la stabilité du pays. Au 4e jour de sa visite de travail et d'inspection dans la 4e Région militaire, Gaïd Salah a procédé, au secteur militaire de Biskra, à l'inauguration d'établissements à caractère social et a tenu une rencontre d'orientation avec les personnels des unités relevant de ce secteur.

Il a présidé une rencontre d'orientation en présence des cadres, stagiaires et personnels de l'école, ainsi que de représentants des différents services de sécurité, avant de prononcer une allocution entamée par le rappel des grands sacrifices du peuple algérien durant 132 ans pour le recouvrement de sa liberté, de sa dignité et de la souveraineté de son territoire, tout en soulignant que l'Algérie, qui a vaincu ses ennemis grâce à ses fidèles fils, saura poursuivre le chemin de la victoire grâce à leur loyauté au serment des chouhada.

« Le message explicite et clair, dont l'ANP veille à ancrer le contenu dans les esprits de tous les fidèles à cette Patrie, conformément à la vision clairvoyante de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, est qu'il revient à tous d'être conscients que l'espoir pour lequel nos chouhada se sont sacrifiés continuera de rayonner dans les cœurs et les esprits des fidèles au serment, et se perpétuera, oui, ainsi se perpétuera l'espoir des chouhada pour que la Nation pour laquelle ils ont donné leur âme demeure sûre, indépendante et stable», a affirmé le vice-ministre de la Défense nationale. « Je dis, cet espoir demeurera, grâce à la volonté d'Allah le Tout-Puissant, ambitieux, voire légitime, distingué aux horizons de l'Algérie, dont l'herbe restera verdoyante et abondante, car la réalisation des espoirs des chouhada, la concrétisation de leur legs et l'accomplissement de leurs souhaits est un devoir dont la charge revient à tous les fils de l'Algérie indépendante, générations après autres «, a-t-il fait valoir.

Par ailleurs, le chef d'état-major de l'ANP a réitéré sa «reconnaissance et sa gratitude aux personnels de l'ANP, qui veillent indéfectiblement à la sauvegarde de leur Patrie, les exhortant à demeurer, aux côtés de tous les autres fils dévoués du pays, à la hauteur du sacrifice de nos valeureux martyrs et dont la charge leur incombe avec honneur et mérite».

« Dans la continuité de cette vision éclairée, je dois affirmer ici, qu'au même titre de mon estime envers les éléments de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), pour leurs compétences, leurs talents et leur grande conscience de l'importance de la responsabilité qui leur incombe, je les exhorte, davantage, à rester totalement convaincus que nous avons fait le serment devant Allah le Tout-Puissant «.

A l'issue de son intervention, le vice-ministre de la Défense nationale s'est enquis des préoccupations des éléments de l'école ayant renouvelé leur fidélité au message de la glorieuse guerre de Libération nationale et aux sacrifices de la génération de Novembre. **T. R.**

OUTRE LA MAYONNAISE, LE GRAIN DE TOURNESOL ET LE CHEWING-GUM

Vers la suspension complète de certains produits d'importation en 2018

Le ministère du Commerce tend à réduire les importations à 41 milliards de dollars à la fin de l'année et à 30 milliards de dollars en 2018. C'est ce qui ressort des déclarations du ministre Mohamed Benmeradi lors d'une réunion, avant-hier, avec la commission des finances et de budget de l'APN. Selon lui, cette réduction du volume de l'importation entre dans le cadre de la politique du secteur visant à protéger la production nationale.

Les efforts de la tutelle ciblent une meilleure organisation du secteur de l'importation et la limitation des importations en 2018 autour de 30 à 35 milliards de dollars. Selon le ministre, l'importation de certains produits sera suspendue complètement et définitivement.

Le ministre n'a pas donné de détails concernant la nature de ces produits dont l'arrêt de l'importation sera annoncé par décret.

Le projet de loi de finances, qui est en cours d'examen, propose un support juridique pour l'application des droits douaniers sur 32 produits et les taxes internes sur la consommation concernant certains autres produits, outre l'établissement d'une liste de 10 produits avec étiquettes.

Le ministre a précisé qu'une liste de 24 produits est soumise aux licences d'importation, ajoutant que le volume des produits à importer sera fixé à chaque début d'année conformément aux besoins du pays.

Il sera ensuite procédé à leur distribution par voie de vente aux enchères. Cette liste est en cours d'élaboration et sera annoncée avant sa publication dans le journal officiel aux fins de garantir plus de transparence dans l'opération.

L'on recense 1000 importateurs au niveau national et 40 d'entre



eux assurent la couverture de 40 % des activités économiques du pays à l'instar du groupe Sonatrach et l'Office national des aliments du bétail, outre des importateurs privés.

Vingt produits représentent 51 % de la facture globale des importations au niveau national, a estimé M. Benmeradi qui a affirmé que certains produits de luxe qui alourdissent la facture des produits importés seront interdits à l'instar des «grains de tournesol» dont la valeur d'importation a atteint 25 millions de dollars, la «mayonnaise» (20 millions de dollars) et le «chewing-gum» (25 millions de dollars).

Deux certificats seront introduits sur les produits importés

Parallèlement à cette politique de réduction des importations, le secteur du Commerce se penche sur les moyens d'introduire deux nouveaux certificats sur les produits importés que les importateurs auront à se faire délivrer. Selon le ministre Benmeradi, cette procédure vise à garantir la qualité du produit importé. Le premier certificat concerne la commercialisation du produit importé dans le pays d'origine et le deuxième les prix d'achat au pays d'origine.

Pour le contrôle de qualité des produits en vente sur le marché national, le secteur dispose de 25 laboratoires de contrôle de qualité au niveau national. Un nombre appelé à atteindre 48 dans les prochaines années.

Ces laboratoires ne disposent pas des moyens nécessaires pour effectuer le contrôle technique, ce qui amène le secteur à faire appel aux laboratoires des services de police et de gendarmerie. On examine la possibilité de recourir aux laboratoires des universités.

S'agissant de la régulation du marché, le ministre a précisé qu'il est impératif d'aménager des espaces réservés aux activités commerciales, ajoutant que 1500 marchés (gros-détail-proximité...etc.) ont été recensés, alors que les besoins sont de 1500 autres pour réguler le marché. Il a ajouté que 1000 marchés anarchiques ont été éradiqués sur un total de 1500.

Les services du Commerce ont recensé 54 000 opérateurs qui activaient sur les 1 000 marchés anarchiques éradiqués et qui ont été intégrés dans le programme des nouveaux marchés. 290 nouveaux marchés sont en cours de réalisation. Quant à la spéculation, le ministre a précisé que 50% des produits agricoles, fruits et légumes, sont commercialisés en dehors des marchés de gros, ce qui entraîne l'anarchie dans certains marchés.

S'agissant de la contrebande des produits nationaux et des produits subventionnés, le ministre a mis en avant la coopération avec les services de sécurité au niveau des frontières pour lutter contre ce fléau, soulignant que la nouvelle politique de ciblage des subventions est à même de contribuer à faire face à la contrebande.

Dans ce contexte, le ministre a affirmé que le gouvernement à toute la latitude de prendre des mesures conservatoires pour protéger la balance des paiements.

Par ailleurs, des députés ont émis des appréhensions au sujet de l'adhésion de l'Algérie à l'OMC, tandis que d'autres ont encouragé cette adhésion, arguant que le retard ne sert pas l'économie nationale qui s'est ouverte au commerce extérieure avant même son adhésion à l'Organisation. D'autres ont mis l'accent sur l'impératif de revoir et réévaluer l'accord d'association Algérie-UE.

M. K.

COOPERATION ALGERO-BRITANNIQUE

Le Brexit propulse l'Algérie au rang de partenaire privilégié du Royaume-Uni

L'ALGÉRIE a des opportunités inestimables pour une croissance et un développement mutuellement bénéfique pour les deux pays, ce qui la placera en haut de la liste des pays avec lesquels le Royaume-Uni signera des accords de coopération après sa sortie de l'Union européenne, a affirmé le Lord Mayor de la London City, Andrew Parmley lors d'une conférence algéro-britannique sur les services financiers. « Nous serons libres de signer des accords avec nos partenaires et amis à travers le monde, et je placerai certainement l'Algérie très haut sur la liste de nos partenaires», a dit, Andrew Parmley lors de la conférence algéro-britannique sur les services financiers, organisée conjointement par la London City et le département britannique du commerce international. « Après le brexit, Londres ne ménagera aucun effort pour développer des relations d'exception avec l'Algérie «, a-t-il ajouté le Lord Mayor.

Lord Parmley a indiqué qu'il a, à cet égard, estimé que « l'Algérie sera un partenaire commercial important en Afrique du Nord dans les années à venir», ajoutant que «cela sera bénéfique pour nos relations bilatérales». Il a ensuite salué les réformes



économiques engagées par l'Algérie, précisant que « la City est prête à vous accompagner dans les prochaines phases pour assurer une assise économique forte». Parlant de la place du développement des nouvelles technologies et énergies renouvelables dans le programme économique de l'Algérie, Lord Parmley a précisé que c'est l'un des domaines les plus importants pour la City. Et, à ce titre, a-t-il dit, la City est prête à accompagner l'Algérie pour la réalisation de cet objectif.

Pour sa part, le représentant de la Première Ministre britannique pour les relations économiques avec l'Algérie, Lord Richard Risby, a déclaré que la conférence de Londres est « un signe très clair de la solidité de nos relations commerciales que nous devrions continuer à développer dans les années à avenir «. Il a salué les efforts de l'Algérie pour diversifier son économie, et souligné la disponibilité du Royaume-Uni à aider à développer davantage les secteurs des finances et des services algériens.

« Il appartient aux entreprises britanniques et algériennes de travailler ensemble pour aboutir à des accords qui soient bénéfiques pour tous «, a-t-il dit, ajoutant que cette conférence tombe à point pour concrétiser tout cela. Par ailleurs, Lord Risby a fait savoir qu'il se rendra en Algérie en novembre 2017, pour la 16e fois depuis qu'il occupe le poste du représentant du Premier Ministre pour les relations économiques.

Pour rappel, l'Algérie occupe le 48e rang dans la liste globale des fournisseurs du Royaume-Uni avec une valeur de 1,1 milliard de dollars; elle est le troisième fournisseur africain du Royaume-Uni avec une valeur de 1,13 milliard de dollars, généré essentiellement par l'exportation du gaz, ce qui représente 6,7% des importations globales du royaume.

Un mémorandum d'entente entre la Bourse d'Alger et la London City

Par ailleurs, un mémorandum d'entente sera bientôt signé entre la Bourse d'Alger et la London City, selon le ministre des Finances Abderrahmane Raouya, en marge de la conférence algéro-britannique sur les services financiers.

Le document portera sur les échanges entre la City et la Bourse d'Alger, et les moyens de faire profiter cette dernière ainsi que les entreprises algériennes de l'expertise de la première place financière dans le monde.

La signature du mémorandum se fera en marge d'une conférence qui sera organisée à Alger et à laquelle prendront part des représentants de la London City, qui feront des exposés sur les activités de la Bourse mondiale.

Par ailleurs, le ministre a fait savoir que lors de ses entretiens avec des responsables de la Lloyd's of London, la Bourse d'assurance mondiale, présente en Algérie, les deux parties ont examiné les moyens «d'augmenter les échanges et d'amoindrir les facteurs de risques sur l'Algérie».

Nassim Mecheri

42e CONFÉRENCE EUROPÉENNE DE COORDINATION DU SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI À PARIS

Pour que la lutte continue

C'est durant deux jours, les 21 et 22 octobre, que s'est tenue à Paris, à Vitry-sur-Seine exactement, la 42e Conférence européenne de coordination du soutien au peuple sahraoui pour recouvrer son droit à l'autodétermination.



En réalité, ce n'est pas tout à fait une coordination européenne mais plutôt internationale, puisque nous trouvons des représentants algériens, en la personne de Salah Goudjil, sénateur, Saïda Brahim Bounab, députée, ou encore Abdelhamid SiAfif, député et président de la commission des affaires étrangères à l'APN, Mohamed Ould Mouloud, président de l'UFP en Mauritanie, deux ambassadeurs africain et sud-américain, la représentante d'une association péruvienne…

Des interventions ont eu lieu durant cette rencontre et elles étaient les unes comme les autres très émouvantes, comme celle de Khatri Addouh, président du Conseil national de la RASD, du célèbre avocat Gilles Devers, qui a pu contre vents et marées défendre 6 mois durant et arracher à la Cour suprême européenne l'arrêt qui annule tous les accords passés entre les pays européens et le Maroc sans le consentement du représentant du peuple sahraoui qui n'est autre que le front Polisario, ou encore Maître Ingrid Metton, avocate des prisonniers sahraouis de Gdeim Izik.

« Nous organisons cette conférence chaque année et cela depuis l'invasion du Sahara occidental par le Maroc et la création de la RASD», nous dit Nicole Gasnier, secrétaire générale de l'association des Amis de la RASD. Elle ajoute : «Pour cette année, notre intention est d'essayer de sortir de cette conférence avec des choses très concrètes. Cela fait 42 ans que ça dure et c'est très long. Il y a une espèce d'endormissement au niveau de l'ONU qui est chargée de ce problème puisque c'est un problème de décolonisation. Nous comptons cette fois-ci faire réagir le Conseil des droits de l'homme à Genève sur un autre droit qui n'a pas été jusqu'à maintenant évoqué et qui est le droit international humanitaire. C'est ce que régissent les conventions de Genève et ceci reste un axe très important pour nous, car ces deux droits s'appliquent sur les territoires occupés et c'est le cas du Sahara occidental.»

Notre interlocutrice ne s'arrête pas là et précise que juste avant l'arrêt de la Cour de justice européenne le Maroc était une puissance administrante de facto. Alors que dans ce fameux arrêt il est bien établi que le Maroc n'est pas une puissance administrante, il n'a pas concrètement dit que c'est une puissance occupante, mais il a été dit que le Sahara est bel et bien séparé et distinct. La secrétaire de l'association des amis de la RASD reconnaît que la ''bagarre '' n'est pas finie. De ce fait, Nicole Gasnier insiste sur le fait que la lutte, bien que pacifique, doit continuer. «Nous savons que c'est long et nous n'allons pas baisser les bras. Le peuple sahraoui lutte pacifiquement et ceci est un exemple pour nous tous».

En écoutant Khatri Addouh, président du Conseil national de la RASD, nous savons très bien qu'il lance un appel en direction des peuples européens. Il dira du haut de l'estrade : « Il faut mettre l'opinion européenne devant la réalité. Ce sont les lobbys occidentaux qui travaillent pour le Maroc et non pas l'inverse». Il expliqua cette notion en déclarant : «Le Maroc n'est puissant ni économiquement ni politiquement pour exercer un quelconque lobby sur les Européens. Par contre, il utilise le chantage avec la drogue et ses narcotrafiquants qui sont en contact permanent avec les services de sécurité marocains. Il utilise également le trafic humain et le terrorisme.

Quant à son économie, il fait à chaque fois appel aux monarchies du Golfe pour relancer sa monnaie». Quant à l'avocat qui a défendu brillamment la cause sahraouie à la Cour suprême européenne qui a annulé tous les accords commerciaux passés entre les pays européens et le Maroc sur les produits en provenance du Sahara occidental, il a reçu une ovation en se présentant sur l'estrade pour prononcer son discours et rappeler le laborieux travail effectué pour arriver à ces résultats. « Le 21 décembre 2016, la Cour de justice européenne a bien signalé par son arrêt qu'il existe deux territoires distincts et séparés par une frontière, à savoir le Maroc et le Sahara occidental «.

Il lança : « Je m'adresse aux dirigeants européens. C'est un comportement de brigands et de voyous que vous êtes en train d'adopter».

Yazid B.

- Déclarations -

Pour revenir sur ce que fait le Maroc pour exercer une pression sur les pays européens, Khatri Addouh, président du Conseil de la RASD, nous a déclaré : « Certains secteurs justifient la position négative, comme celle de la France, qui a paralysé le Conseil de sécurité et a couvert le Maroc en paralysant également la Minurso. Ils essayent de justifier cela en parlant des lobbys marocains en Occident, alors qu'en réalité ce sont des Occidentaux qui ont des intérêts et qu'ils mobilisent. Le Maroc n'a pas la possibilité ni financière ni politique d'influencer les positions des Etats, surtout en Occident. Le Maroc peut utiliser la drogue ou le chantage avec l'immigration illégale ou encore les cellules dormantes des terroristes, mais il ne peut pas influencer avec l'argent, il est impuissant. A chaque fois il fait recours à l'Arabie Saoudite ou aux pays du Golfe pour couvrir ses budgets d'administration. Il utilise également l'argent des pays du Golfe pour dire qu'il est en train de réaliser des projets de développement en Afrique. Et c'est ce qu'il faut révéler à l'opinion européenne pour qu'elle puisse connaître la réalité et mettre chaque gouvernement devant ses responsabilités. Il y a certains Français qui ne se libèrent pas du complexe de colonisateur et ils se vengent des peuples qui ont lutté et qui ont pris les armes pour leur indépendance, comme le peuple algérien.

Les Sahraouis aussi ont pris les armes pour persuader l'Espagne de sortir. Donc certains Européens, surtout en France et en Espagne, n'arrivent pas à se libérer de cette mentalité. Prenez l'exemple des pays nordiques. Ils n'ont pas d'histoires de colonisation, donc ils prennent des positions courageuses. Il y a aussi des intérêts. Il y a longtemps que le Maroc a vendu son territoire à l'Occident».

Ce que pense entreprendre Maître Gilles Devers pour mettre à exécution l'arrêt de la Cour de justice européenne : «Toute activité économique pratiquée au Sahara occidental, qui est un territoire représenté par le Front Polisario, requiert son accord. Donc on engage un acte juridique, complet qui vise à l'application de cet arrêt de la Cour de justice européenne. Ce n'est pas simplement appliquer la règle comme une construction juridique mais c'est vraiment très concret. Il faut que l'argent vienne dans les caisses sahraouies.

Pour que le développement se fasse au nom du peuple sahraoui. On va agir sur deux autres actions. D'abord la dette douanière, à savoir que l'arrêt de la Cour de justice dit que l'accord ne s'appliquait pas au droit de douane est déduit, et le commissaire européen dit qu'à titre exceptionnel on ne va pas le recouvrir, on va l'intenter. Non ça c'est un comportement de voyou.

Il y a une décision de justice, vous devez l'appliquer. Ca va être appliqué avec un effet retroactif. La cour dit que depuis 2000 tous les accords ne sont pas valables. Ensuite, uniquement pour la pêche nous avons des chiffres qu'eux-mêmes donnent, il y a entre 220 et 250 millions d'euros par an d'exportation autorisée par eux. Ils ne peuvent plus l'autoriser puisque l'accord de justice est prononcé. Donc tout cet argent, depuis 2000, va renflouer les caisses du peuple sahraoui. Le deuxième volet sur lequel nous pensons les attaquer, ce sera à la Cour pénale internationale. L'attitude avec laquelle ils continuent de violer le droit pose un problème d'intention et donc il y aura un procès devant la Cour pénale internationale. Le sable sahraoui est parti en Espagne sans autorisation du peuple sahraoui, donc l'exploitation est illégale et le prix du sable revient aux Sahraouis. On engage également une procédure au nom d'un grand syndicat agricole, la Confédération paysanne, pour obtenir l'interdiction des exploitations de tomates. Et on demande que ce soit étendu aux Italiens, aux Espagnols et aux Français. Il y a aussi une chose nouvelle. Une assignation devant le tribunal de Créteil contre la compagnie aérienne Transavia. Cette dernière ouvre une ligne aérienne entre Orly et Dakhla. Transavia est une société européenne et n'a pas d'autorisation sahraouie pour se poser à Dakhla, donc on estime que tout ce qu'elle fait est illégal et on engage le procès devant le tribunal de Créteil. Cela prendra un peu de temps mais notre détermination est entière. Le jour du procès ils étaient 45 avocats contre nous et nous, nous étions seuls. On n'a pas les mêmes moyens. Ca prendra un peu plus de temps mais on obtiendra les interdictions de vol, on obtiendra les interdictions des exportations de la tomate, on obtiendra le prix du sable.

Le gouvernement français trompe tout le monde. Il trompe les entreprises, il trompe les Marocains en les envoyant dans une impasse en leur promettant une assurance juridique alors que c'est une assurance de façade. La Cour de justice s'est prononcée et cet arrêt prendra tous ses effets «

Propos recueillis par Y. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DIRECTION DES MOUDJAHIDINE
Nouvelle cité Administrative Boumerdès

NIF : 414028000000014

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
OUVERT N° 01/D.M.W.B/2017

La Direction des Moudjahidine de la wilaya de Boumerdès dont le siège social est sis à : Nouvelle cité Administrative – Wilaya de Boumerdès lance un avis d'appel d'offres ouvert pour : **Contribution de l'Etat pour l'aménagement des cimetières de Chouhada à travers les communes de la wilaya de Boumerdès répartie en 05 lots.**
Lot n° 01 : Aménagement des cimetières de chouhada à travers la daïra de Boumerdès.
Lot n° 02 : Aménagement des cimetières de chouhada à travers la daïra de Baghlia.
Lot n° 03 : Aménagement des cimetières de chouhada à travers la daïra de Thenia.
Lot n° 04 : Aménagement des cimetières de chouhada à travers la daïra de Isser.
Lot n° 05 : Aménagement des cimetières de chouhada à travers la daïra de Dellys.

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis sont invités à retirer les cahiers des charges auprès de la direction des Moudjahidine de la wilaya de Boumerdès, contre payement des frais de reproduction fixés à **deux mille dinars (2.000,00 DA)** non remboursables
• **Pour les lots : 02, 03, 04** : aux entreprises ayant un certificat de qualification et la classification professionnelle activité principale ou secondaire travaux bâtiment catégorie un (1) ou plus en cours de validité peuvent soumissionner.
• **Pour les lots : 01, 05 :** aux micro-entreprises créées dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes mis en place par l'A.N.S.E.J et la C.N.A.C en application des dispositions de l'article n° 87 du décret présidentiel 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
Les offres doivent comporter **un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.**
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «**Dossier de candidature**», «**Offre technique**» ou «**Offre financière**», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme.

1- Le dossier de candidature contient :
- Une déclaration de candidature ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Une déclaration de probité ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Le statut pour les sociétés.
- Les attestations parafiscales de l'organisme de sécurité sociale à jour (CNAS, CASNOS, CACOBAT).
- Extrait de rôle auprès ou échéancier de tous les impôts et taxes concernant le soumissionnaire délivré par la recette des impôts du (domicile, lieu d'implantation de l'activité, siège social).
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants, à savoir :
a/Capacités professionnelles : un certificat de qualification et la classification professionnelle activité principale ou secondaire travaux Bâtiment catégorie un (1) ou plus en cours de validité, une attestation d'éligibilité pour les micro-entreprises créées dans le cadre des dispositifs de soutien à l'emploi des jeunes mis en place par l'A.N.S.E.J et la C.N.A.C.
b/Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans des années (2014-2015-2016) visés par le service des impôts et les références bancaires.
c/Capacités techniques : liste des moyens humains et matériels à engager dans le cadre du projet objet de la soumission, appuyée de toutes les pièces justificatives.

2- L'offre technique contient :
- Une déclaration à souscrire ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public .
- Cahier des charges (partie I) devra être renseigné, signé, daté et cacheté (paraphé) par le soumissionnaire, portant à la dernière page la mention manuscrite «Lu et accepté».
- Planning prévisionnel des travaux dûment daté et signé par l'entreprise.
3- L'offre financière contient :
- La lettre de soumission ; renseignée, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) ; renseigné, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) ; renseigné, signé, daté et cacheté par le soumissionnaire
N.B. : **- Les documents et les pièces requis sont ceux exigés dans l'instruction aux soumissionnaires du cahier des charges.**
- Toutes les copies doivent être en cours de validité, le maître de l'ouvrage se réserve le droit d'exiger l'original de chaque document pour l'attribution du marché conformément à l'article 67 du DP 15-24
Les enveloppes doivent parvenir sous pli anonyme et fermé à l'adresse suivante :
A MADAME LA DIRECTRICE DES MOUDJAHIDINE DE LA WILAYA DE BOUMERDES
«A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/D.M.W.B/2017

Portant **CONTRIBUTION** de l'Etat pour l'aménagement des cimetières de Chouhada à travers les communes de la wilaya de BOUMERDES. Programme NEUF 2017.
La date de dépôt des offres est fixée au **21ème jour** avant **10h30mn,** à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou *le BOMOP* à **10h30mn.**
L'ouverture des plis sera publique et se fera le même jour de dépôt des offres à **11h00mn**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La durée de préparation des offres est fixée à **vingt et un (21) jours** à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou *le BOMOP*.
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une durée de préparation des offres augmentée de **trois (03) mois** à compter de la date de dépôt des offres.

***Le Jeune Indépendant* du 28/10/2017/ANEP N° 527 156**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SOLIDARITE NATIONALE, DE LA FAMILLE
ET DE LA CONDITION DE LA FEMME
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITE D'ILLIZI
CENTRE PSYCHO-PEDAGOGIQUE POUR ENFANTS HANDICAPES MENTAUX D'ILLIZI
N° 038/C.P.P.E.H.M.I/2017

AVIS DE RECRUTEMENT

LE CENTRE PSYCHO-PEDAGOGIQUE POUR ENFANTS HANDICAPES MENTAUX D'ILLIZI PREVOIT D'EFFECTUER DES RECRUTEMENTS SUR LA BASE DE CONCOURS SUR TITRE POUR L'ACCES AU GRADE SUIVANT :

GRADE	Mode de recrutement	Condition de recrutement	Spécialisation requise	N° des postes	Lieu du travail	Autres conditions
Technicien supérieur en informatique	Concours sur titre	Les candidats titulaires d'un certificat d'études universitaires appliquées ou d'un certificat technique supérieur en informatique	- L'informatique - Gestion automatisée de l'information	1	Centre psycho-pédagogique pour enfants handicapés mentaux d'Illizi	

CONTENU DU DOSSIER :
- Une fiche de renseignement dûment remplie par le candidat.
- Une demande manuscrite.
- Une copie de la pièce d'identité.
- Une copie du titre ou du diplôme exigé, auquel sera joint le relevé de notes du cursus de formation.
- Deux (2) photos d'identité.
* Les candidats définitivement admis doivent compléter leur dossier avec les pièces suivantes :
- Une copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national certifiée conforme à l'original.
- Extrait du casier judiciaire, en cours de validité.
- Certificat de résidence.
- Extrait de l'acte de naissance n° 13.
- Certificat médical.
- Quatre (04) photos d'identité.
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle.
- Une attestation justifiant la période de travail effectuée par le candidat.
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité.
- Une fiche familiale, pour les candidats mariés.

* **DEPOT DES DOSSIERS** :
Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'envoyé à l'adresse suivante :
Centre psycho-pédagogique pour enfants handicapés mentaux d'Illizi, Cité EL-RIMAL, Illizi, dans un délai de **(15) jours** de travail à compter de la parution du présent avis.

* **Observation** : touts les dossiers incomplets ou parvenus hors délai ne seront pas pris en considération.

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant du 28/10/2017/ANEP N° 527 164

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DAR EL BEIDA
COMMUNE DE MOHAMMADIA
BUREAU DES MARCHES

AVIS D'INFRUCTUOSITE

Vu le décret présidentiel **N° 15/247** du **16/09/2015** portant réglementation des marchés publics et de délégations de service public.
Vu le procès-verbal de la commission d'évaluation technique **N° 25/2017** du **24/07/2017**.
Le président de l'Assemblée populaire communale de Mohammadia informe l'ensemble des entreprises concernées par l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale **N° 09/2017** publié dans les quotidiens ***El Hayat*** et ***la Tribune*** relative à l'opération suivante :

TRAVAUX DE RÉFECTION DES ÉCOLES PRIMAIRES

- **Lot N° 07 : travaux de réfection école Abzar Mohammed.**
- **Lot N° 08 : travaux de réfection école Kerrat Nor Eddine.**
- **Lot N° 09 : travaux de réfection école Fernane Bakhti.**
- **Lot N° 10 : travaux de réfection école Méditerranée.**
- **Lot N° 11 : travaux de réfection école Yennoun Belkacem.**
- **Lot N° 13 : travaux de réfection école Bel Eulmi Chrif.**

L'infructuosité de l'opération des lots **N° 07, 08, 09, 10, 11, 13** cités ci-dessus vu que les soumissionnaires ont obtenu la note éliminatoire mentionnée dans le cahier des charges après l'évaluation technique des offres.

***Le Jeune Indépendant* du 28/10/2017/ANEP N° 527 191**

SARKOZY SUR LE QUINQUENNAT MACRON :

«Ça va très mal se finir»

L'ancien Président français a montré qu'il portait plutôt un regard sceptique et critique à l'égard de l'actuel. «Il est déconnecté» et «n'a pas d'emprise sur le pays !» Voici comment Nicolas Sarkozy, cité par Le Parisien, a caractérisé l'actuel chef de l'État.



Nicolas Sarkozy a lancé plusieurs critiques ciblant Emmanuel Macron, ses propos ont été cités par le quotidien français Le Parisien. Selon le Tout Paris politique, l'ancien Président serait trop méfiant quant à la capacité de son successeur de gérer les affaires de la République, d'où ses inquiétudes du fait que la ligne politique macroniste puisse déclencher «une éruption» et que «la société était extrêmement violente». Ainsi, d'après Nicolas Sarkozy, Emmanuel Macron «ne s'adresse qu'à la France qui gagne, pas à celle qui perd». Et de rajouter: «Il est déconnecté…». L'ancien Président de la République française estime même que son successeur est «trop sûr» de lui. Et de suggérer: «Ça va très mal finir…». Il y a quelques semaines, dans sa première interview depuis des années, Nicolas Sarkozy a adressé à l'actuel Président un certain nombre de conseils. Il a ainsi tenu à insister sur le fait que l'emploi du temps du Président c'était «tout de suite» et qu'il était nécessaire de mettre en place les projets en temps voulu, en évoquant le fait qu'une partie des promesses de la campagne présidentielle de Macron avaient été repoussées après son élection. Le 5 juillet, le jour même de l'hommage rendu à Simone Veil aux Invalides, les couples Macron et Sarkozy ont dîné ensemble à l'Élysée, signale le journal Le Figaro. La rencontre a été organisée discrètement et n'avait pas vocation à être ébruitée. «C'est un dîner privé qui s'inscrit dans une série de rencontres que le chef de l'État compte avoir avec ses prédécesseurs. Il [Emmanuel Macron, ndlr] souhaite les rencontrer dans un format informel», expliquait la source du journal. Par ailleurs, Emmanuel Macron et Nicolas Sarkozy sont en contact régulier. Selon un commentateur cité par Le Figaro, Emmanuel Macron «a l'intelligence de ne pas sous-estimer l'expérience de Nicolas Sarkozy». L'ex-Président de la République avait pour sa part affirmé avoir «de bonnes et régulières sources à l'intérieur», une remarque soulignant le fait qu'il était au courant de l'actualité politique. **R. I.**

S-400 RUSSES À LA TURQUIE

L'Otan lance un avertissement officiel à la Turquie

L'OTAN a officiellement déclaré que la Turquie devrait assumer les conséquences de sa décision d'acheter à la Russie le système de missiles sol-air S-400 Triumph. Selon le journal américain Defense News, le général Petr Pavel, président du comité militaire de l'Otan, a officiellement mis en garde les autorités turques contre d'éventuelles conséquences de l'accord sur l'achat à la Russie du système antiaérien et antimissile S-400. Il a souligné que cette transaction exclurait toute possibilité d'intégration d'Ankara dans le système antimissile de l'Alliance. «Le principe de la souveraineté reste bien entendu valable pour l'achat de matériels militaires, mais les pays sont souverains tant en adoptant leurs décisions qu'en assumant les conséquences de celles-ci», a indiqué Petr Pavel, répondant à un journaliste qui lui demandait de commenter les projets de la Turquie d'acheter des S-400 russes. En outre, a poursuivi le général, en tant qu'installation non intégrée dans le système commun, les S-400 en Turquie «vont créer des difficultés pour les matériels alliés qui pourraient être déployés dans le pays». Toujours d'après Petr Pavel, il serait «raisonnable» pour les alliés de la Turquie au sein de l'Otan «d'évoquer toutes les questions qui suscitent l'inquiétude» avant l'étape finale de la signature de l'accord entre Ankara et Moscou. Le Président turc Recep Tayyip Erdogan a annoncé le 12 septembre dernier que la Turquie avait versé un premier acompte portant sur la commande des systèmes antiaériens russes S-400. Le conseiller du président russe pour la coopération militaire et technique, Vladimir Kojine, a confirmé que la Russie et la Turquie avaient signé le contrat. La livraison de S-400 russes à la Turquie devrait commencer d'ici à deux ans, a précisé pour sa part Ismail Demir, le Sous-secrétaire à l'industrie de la défense turque. La décision de la Turquie d'acheter des systèmes de missiles sol-air russes S-400 a suscité une certaine préoccupation au sein de l'Otan, avait précédemment déclaré l'ambassadrice permanente des États-Unis auprès de l'Alliance, Kay Bailey Hutchinson. Et ce, sur fond de dégradation des rapports entre la Turquie et plusieurs pays ouest-européens, notamment l'Allemagne et les Pays-Bas. **R. I.**

BEN SALMANE À PROPOS DU YÉMEN

«La guerre se poursuivra pour éviter un nouveau Hezbollah»

LE PRINCE Mohammad ben Salmane, héritier du trône en Arabie saoudite, a affirmé, dans un entretien exclusif à l'agence Reuters publié jeudi, que son pays allait poursuivre la guerre contre le Yémen, afin d'éviter que le mouvement d'Ansarullah ne se transforme en « un nouveau Hezbollah » à sa frontière. « Nous poursuivrons (le combat au Yémen) jusqu'à ce que nous soyons sûrs qu'il n'y ait pas de +Hezbollah+ là-bas, car le Yémen est plus dangereux que le Liban », a affirmé le prince héritier, dont le pays partage sa frontière sud avec le Yémen. « L'emplacement du Yémen est crucial. Il est situé à proximité du détroit de Bab al-Mandeb. Cela veut dire que si quelque chose se passe dans cette zone, dix pour cent du commerce mondial s'arrête. Voilà où se situe la crise », a prétendu le prince saoudien. En réaction, le porte-parole d'Ansarullah, Mohammad Abdel Salam, a affirmé que les propos de Ben Salmane constituent un scandale flagrant pour les Nations Unies et révèle le rôle hypocrite et conspirateur de l'Arabie contre le Yémen. « Après plus de mille jours à l'agression saoudo-US menée contre le Yémen, Ben Salmane dévoile l'objectif réel derrière cette agression barbare, promettant de poursuivre la guerre pour ne pas avoir au Yémen un autre Hezbollah comme il le prétend », a indiqué M.Abdel Salam, cité par AlMasirah. « Cette position dévoile les mensonges du



régime saoudien qui prétend avoir déclenché cette guerre pour restituer la légitimité (au président démissionnaire Abed Rabbo Mansour Hadi). Les propos de Ben Salmane confirment que l'Arabie entend restituer son pouvoir au Yémen, et garder le peuple yéménite en otage d'un gouvernement taillé conformément aux projets saoudiens et américains ». Et d'ajouter : « Quand Ben Salmane nous compare au Hezbollah- qui est un modèle brillant grâce à sa résistance et à son projet libertaire- cela fait du régime saoudien un semblable à l'ennemi israélien. Et nous avons l'honneur que le Yémen assume ses responsabilités nationales, religieuses et humanitaires face à l'ennemi historique de la nation. Pour M. Abdel Salam, l'agression en cours contre le peuple yéménite vise tous les Yéménites sans exception, toutes les composantes du peuple et toutes les régions du Yémen. Les martyrs en sont la preuve.

UN QAHER 2M BRÛLE LES DÉPÔTS SAOUDIENS À NAJRANE, UN SOLDAT ÉMIRATI TUÉ

Sur le terrain, l'armée yéménite et les forces populaires d'Ansarullah ont tiré ce vendredi un missile balistique de type Qaher 2M sur une des bases militaires saoudienne à Najrane, au sud de l'Arabie. Une source militaire, citée par AlMasirah, a affirmé que le missile a atteint sa cible avec précision et touché les dépôts d'armes de l'armée saoudienne. Toujours à Najrane, l'artillerie des forces yéménites a bombardé les fortifications des mercenaires de la coalition et les attroupements de l'armée saoudienne dans les bases al-Khachba et Hammad. **R. I.**

Des tenants et des aboutissants de l'émigration du prophète à Médine



Par Tahar Badadoui



Après l'émigration du Prophète à Médine, cette ville sacrée, connut l'instauration d'un nouveau climat, climat d'amour et de fraternité sans discrimination aucune entre les différentes ethnies qui s'y trouvèrent. En effet, pour mieux intégrer les « Mouhadjirine » le Prophète Salut Divin Sur Lui, les unissa par une sorte de pacte de fraternité, à un nombre égal de Médinois.

Quiconque médite sur cette amitié fraternelle entre Mouhadjirine (émigrés) et Ançar (résidents de Médine), qui ne peut être le fait d'une action humaine, mais plutôt de celui guidé par la Grâce de Dieu et Sa Miséricorde, comprendra aisément comment ces gens ont pu triompher de tous leurs ennemis païens, chrétiens et juifs, malgré leur nombre réduit et l'insuffisance de leurs moyens. Ainsi les Ançars se furent dévoués corps et âme à leurs frères les Mouhadjirine.

C'est ainsi que le Saint Coran relate cet événement solennel de fraternité en ces termes élogieux que voici : « : « Le butin revient également aux émigrés, ceux qui furent expulsés de leurs foyers et dépouillés de leurs biens, cependant qu'ils quêtaient la grâce et l'amour de Dieu en combattant pour la cause de Dieu et en portant secours son Messager. Ceux là sont les vrais croyants. Le butin est aussi pour ceux qui, établis dans leurs foyers et aussi dans la vrai foi, accueillent avec effusion ceux qui cherchent un asile auprès d'eux, n'éprouvent nulle envie, pour ce qui est octroyé à ces émigrés, et n'hésitent pas à s'en priver en leur faveur, fussent-ils eux-mêmes dans le besoin. Ceux qui se gardent ainsi de l'avarice seront en vérité, les bien heureux » (Sourate Exode verset 8-9).

Il est vain de chercher à démontrer par la plume, la supériorité de cette fraternité quant à sa noblesse et sa pureté à la fraternité tribale ou raciale. Cette fraternité reposant sur l'entraide et la justice faisait d'eux, comme nous l'avons souligné dans les développements précédents, des héritiers l'un de l'autre passant avant même les proches parents, jusqu'au moment où une disposition coranique vient annuler cet aspect de la succession, à savoir : « Les liens de consanguinité auront désormais selon le Livre de Dieu , priorité , en cas de succession , sur ceux unissant les croyants de Médine aux émigrés de la Mecque; tout au plus pourront-ils disposer bénévolement d'une partie de leurs biens en faveur de leurs affiliés. Ainsi en décide formellement l'Ecriture » (Sourate les Coalisés verset 6).

Le Prophète Mohammed, Salut divin Sur Lui, décida ensuite que le développement total de l'homme serait mieux atteint, si l'on coordonnait la religion et la politique, comme deux éléments d'un seul tout. Il appela alors les représentants des musulmans, ainsi que ceux des non musulmans de la région : Arabes, juifs, chrétiens et autres, leur suggéra la création d'une cité état à Médine. D'accord avec eux, il la dota d'une constitution écrite, la première de ce genre, dans le monde ou l'on définit les devoirs et droits des citoyens d'une part et les relations du chef de l'Etat avec l'ensemble de la Communauté d'autre part.

C) DES PREMIERS FONDEMENTS DE L'ETAT ISLAMIQUE

A - POURQUOI UNE CONSTITUTION ?

L'Islam bouleversera les structures de la société antéislamique. Il affaiblit les relations familiales établies précédemment sur les liens du sang et édifia une Communauté guidée par un nouveau critère : la foi. L'analyse schématique des rouages institutionnels du clan mettra en relief la révolution opérée en ce domaine.

En effet, le chef de famille était le personnage central du clan. Autour de lui gravitaient tous les autres membres liés par la parenté. Leurs maisons ou leurs tentes étaient disposées selon un ordre de préséance défini par le degré de parenté. Le clan exerçait son autorité sur un territoire déterminé qui devenait une classe gardée. A proximité, mais en dehors des limites territoriales, vivaient les étrangers. On en notait trois catégories : les mawlâ ou clients, les halifs et les jars (voisins) liés au clan par un pacte d'alliance temporaire. Ces trois groupes sociaux bénéficiaient de la protection du clan sans en avoir pour autant les mêmes droits.

Au-dessus du clan une assemblée (le malâ) regroupait les chefs. Elle n'avait aucun pouvoir exécutif. Chaque clan gardait son indépendance, contestant tout pouvoir à des lois supérieures aux siennes. Les qorayshites étaient divisés, quant à eux, en dix grandes familles complètement autonomes les unes des autres qui entretenaient des relations de bon voisinage et se partageaient certaines fonctions inhérentes à la bonne marche de la cité mekkoise.

Sans la protection d'un clan, l'individu était totalement désemparé. Le Prophète Mohammed -Salut Divin Sur Lui- vécut cette situation avant d'émigrer à Médine où il établit en l'an I de l'Hégire (623 J C), un acte écrit, divisé en articles qui régissait la vie de la communauté musulmane en pleine évolution, en y incluant les tribus juives de la ville. En ce qui concerne ces tribus, la démarche du Prophète s'inscrivait dans le cadre de cette orientation coranique : « Dis: « O gens des Ecritures, convenons les uns et les autres de ce point commun entre nous, à savoir de n'adorer que Dieu seul, sans lui adjoindre d'associé, de ne pas nous prendre les uns et les autres pour divinités, en dehors de Dieu ». S'ils se détournent dites leur Soyez témoins qu'à Dieu seul, nous nous soumettons ». (Sourate Famille dite « de 'Imrān » Verset 64).

Ce traité qui pose les premiers fondements de l'Etat islamique se caractérisait par un esprit libéral et par une tolérance exemplaire. C'est donc la première Constitution écrite du monde, une Constitution qui consacrait l'aide mutuelle et fraternelle entre les membres de la Communauté.

B- PORTÉE DE LA CONSTITUTION DE MÉDINE

Selon la terminologie de l'époque contemporaine, le terme de «Constitutionayant été en quelque sorte une déclaration d'une constitution, ce texte a réuni tout ce dont une constitution contemporaine peut définir, c'est-à-dire les grandes lignes organisant les relations d'un Etat avec ses citoyens et avec l'Extérieur.

Cette Constitution que Dieu, Gloire à Lui Seul, a inspirée au Saint Prophète, suffit de dire que la société musulmane, a été constituée dès sa naissance sur des fondements constitutionnels.

Il est évident que ces fondements ont été nécessaires pour l'application de la législation musulmane.

Ce simple rappel annule les allégations de ceux qui ferment les yeux devant cette Vérité éclatante. Malgré cette Vérité historique, ces gens prétendent que l'Islam, n'est qu'une religion liant l'homme à son Seigneur, dépourvu de fondements nécessaires à la constitution d'un Etat. Cela n'est pourtant qu'une ruse périmée que les spécialistes de l'invasion culturelle et les serviteurs du colonialisme utilisaient pour entraver l'essor de l'Islam dans les sociétés musulmanes. Bref, la naissance de la société musulmane a bien eu lieu dans le cadre d'une ossature d'un Etat nouveau, et ce document historique en est la preuve éclatante.

En outre, ce document révèle le traitement équitable dont le Saint Prophète, Salut Divin Sur Lui, a fait preuve avec les Juifs. Cette équité aurait porté ses fruits entre les Musulmans et les Juifs, si ces derniers ne s'étaient laissés aller à leur trahison coutumière, peu de temps après.

Il convient de préciser que ce document historique consacre des préceptes importants dans la jurisprudence musulmane, dont :

La première clause indique que seul l'Islam assure l'unité des Musulmans, de telle sorte que toutes les différences entre eux s'estampent dans le cadre de cette unité. En outre, cette clause est le premier principe nécessaire à l'édification d'une société musulmane saine et solidaire.

La seconde et la troisième clause indiquent que l'entraide et la solidarité sont parmi les traits distinctifs de la société musulmane. Tous les Musulmans sont effet, responsables les uns des autres dans tout ce qui se rattache à leur vie dans l'ici-bas et dans l'Au-delà. L'ensemble des lois musulmanes sont basées essentiellement sur cette responsabilité, et elles définissent aussi les moyens permettant l'application du principe de solidarité et d'entraide entre les Musulmans. La sixième clause indique que l'égalité entre les Musulmans est un principe inaliénable qui doit être respecté et mis en œuvre dans tous ses aspects. Il nous suffit de rappeler ici l'aspect que le Prophète, Salut Divin Sur Lui a consacré dans cette clause.

Ce qui veut dire que le privilège de la protection, d'asile ou d'accueil accordé par un Musulman, si humble soit-il dans la hiérarchie sociale, même à une personne étrangère ou de confession autre que la sienne, est obligatoirement respecté et ne saurait être mis en cause.

Aucune personne, fût-elle un détenteur de pouvoir ne peut lui dénier ce droit. Les savants confirme ce principe en un avis unanime en se référant à la tradition prophétique suivante : « lors de la conquête de la Mecque, la cousine du Prophète Oum Hanni, la fille d'Abou Talib, alla trouver le Saint Prophète pour lui demander de lui accorder le privilège d'offrir bon accueil et protection à un homme poursuivi par son frère 'Ali. Aussitôt le Prophète, Salut Divin Sur Lui, lui répondit avec assurance : « Nous accordons notre protection à celui dont tu as accordé la tienne, ô Oum Hanni ! ».

La onzième clause indique que le seul arbitre juste et équitable auquel les Musulmans doivent recourir est le Livre de Dieu ainsi que la Tradition du Prophète, Salut Divin Sur Lui, les deux sources divines garantissant le bonheur des hommes d'ici-bas et dans l'Au-delà.

D'autres éclaircissements méritent une attention particulière. En effet, la constitution de Médine, tout en préservant l'autonomie interne des tribus qui, en l'occurrence s'organisaient selon leurs traditions, les priva cependant de leurs compétences extérieures. Les parties contractant furent placées à égalité. La constitution laissa à chaque tribu la liberté de se gouverner selon ses propres lois internes. Chacune d'elles remplit d'une façon indépendante ses obligations sociales. Ainsi, l'énumération des premiers articles montre que ce n'était pas l'Etat en tant que tel, mais c'est chaque fraction qui se chargeait de verser les rançons pour racheter les prisonniers de leurs familles et de payer le prix du sang versé par l'un de ses membres. L'article 11 fait toutefois, une exception à la règle : le jeu de la solidarité intertribale intervenait en faveur des croyants démunis.

22E SALON INTERNATIONAL DU LIVRE D'ALGER

Couleurs arc-en-ciel

Invitée d'honneur du Salon internationale du livre d'Alger jusqu'au dimanche 05 novembre, au Palais des expositions aux Pins Maritimes, l'Afrique du Sud est représentée par deux maisons d'édition et cinq auteurs.



Au premier jour du 22e Salon international du livre d'Alger, les premiers visiteurs se sont notamment intéressés à la littérature sud-africaine. La librairie de ce pays, invité d'honneur de cette présente édition, propose une sélection d'ouvrages d'histoire, de romans, de recueils de poésie et de nouvelles. Les deux maisons d'édition African Flavors Books et Vivlia Publishing House exposent et mettent en vente les livres des prix Nobel de littérature sud-africaine dont celui de la romancière Nadine Gordimer, des biographies et des autobiographies de Nelson Mandela et Thabo Mbeki. Tout au long du Salon, le stand du pays des couleurs arc-en-ciel sera animé par des conférences suivies de débats. L'échange portera notamment sur l'histoire de la littérature sud-africaine, l'écriture durant le régime de l'apartheid, la route vers la libération, les voix féminines dans la littérature d'Afrique du Sud. Il y aura également un espace consacré à la lecture et à la déclamation de la poésie, à la projection de films. D'un autre côté, le stand du Haut commissariat à l'amazighité sera principalement consacré à la célébration du centenaire du chercheur et écrivain Mouloud Mammeri.

La librairie de cette institution propose, entre autres, des ouvrages comme la traduction vers le tamazight de romans de Mammeri, dont Le sommeil du juste et La traversée. Aussi, un colloque international L'Amusnaw le sourcier des convergences civilisationnelles universelles se déroulera du vendredi 03 au dimanche 05 novembre. Une rencontre scientifique à laquelle participent des universitaires (littérature, langues et sciences sociales) d'Afrique, de France, des USA et d'Algérie. Elle sera axée sur l'apport de Mouloud Mammeri à la recherche en anthropologie, mais aussi à sa production littéraire et à son œuvre linguistique amazighe. Au stand de l'Office des publications d'universitaires, le visiteur s'intéressera aux divers ouvrages didactiques. Cette maison d'édition a publié en 2017 près de 1300 ouvrages dont 130 nouveaux titres destinés aux étudiants et universitaires, selon son représentant commercial, Boudjelida Abderaouf. Les titres proposés sont inhérents au droit, la médecine, les sciences et autres disciplines techniques. Cette présente édition du 22e Salon international du livre d'Alger comprend la participation de 52 pays, avec 952 exposants dont 314 d'Algérie.

R. C

VENTE-DÉDICACE AU STAND DU HCA

Aujourd'hui, samedi 28 octobre.
Nassima Rabehi: Amud n tmedyazt n tamnat n Buzgan
Ramdane Abdenbi: Asnekwu n yiḍrisen
Lynda Koudache: Tamachahut taneggarut

9e COLLOQUE SUR REDHA HOUHOU À CONSTANTINE

Pour la création d'un prix

LORS de la clôture du neuvième colloque sur Ahmed Redha Houhou, ce jeudi 26 octobre au palais de la culture Mohamed Laïd-Al Khalifa de Constantine, les participants ont appelé à la création d'un prix dédié au genre littéraire lors des prochaines éditions.

A chaque nouveau rendez-vous, ce prix serait décerné à un genre littéraire particulier: roman, conte, théâtre, ont recommandé les participants à cette rencontre organisée par la direction de la culture avec le concours de l'Ecole normale supérieure Assia-Djebar, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Les participants à la rencontre ont également appelé à constituer, à l'avenir, un comité scientifique du colloque qui aura la charge de trier les communications à retenir, à publier les travaux du colloque et à s'intéresser aux œuvres d'Ahmed Redha Houhou, publiés notamment en dehors de l'Algérie: Tunisie, Arabie Saoudite. Les recommandations lues par Mohamed Kaouane de l'Ecole normale supérieure ont appelé également à consacrer la prochaine édition à l'œuvre théâtrale de Redha Houhou. Des communications sur le projet culturel renouvelé d'Ahmed Redha Houhou et la structure de la personnalité dans le théâtre de l'écrivain seront présentées lors de la seconde et dernière journée de cette rencontre organisée sous



le slogan l'Algérie, la plus belle des patries, flambeau des hommes libres, elle a donné lieu à la projection d'un documentaire sur sa vie, ses œuvres, son militantisme anticolonial et à des récitals poétiques.

Dramaturge, écrivain et traducteur, Ahmed Redha Houhou a rédigé plusieurs articles de littérature de voyage. Pamphlétaire engagé et romancier, Redha Houhou a rédigé une série d'articles sous forme de récits de voyages de sa tournée en 1950 dans l'ex-Union soviétique et en Europe de l'Est, selon le Dr. Rabah Tabdjoune de l'Ecole normale supérieure Assia-Djebar de Constantine dans sa communication Les efforts d'Ahmed Redha Houhou dans la traduction. Ces récits de voyage seront publiés pendant deux ans dans le journal Echouâla sous le titre De retour de l'Union soviétique, rapporte le conférencier qui regrette la méconnaissance de l'aspect créatif de cet écrivain, espérant que ses manuscrits encore détenus par sa famille puissent un jour être édités. Pionnier de la traduction de la littérature universelle vers l'arabe des chefs d'œuvres de Victor Hugo, Charles Baudelaire et Molière, Redha Houhou est aussi, affirme Dr. Tabdjoune, un poète du malhoun avec des textes intitulés Sous les fouets, nous chantons qu'il a évité de signer par crainte des représailles de l'administration coloniale française. De son côté, Mohamed Laïd Taourta, également de l'ENS Assia Djebar a souligné que l'intégralité de l'œuvre d'Ahmed Redha Houhou n'est pas encore recueillie. Il a également mis l'accent sur l'engagement de cet écrivain qui a contribué par ses écrits, « simples d'apparence mais profonds de sens », à la diffusion de la conscience nationaliste et œuvré pour la révolution libératrice.

R. C

SORTIR

SILA
22e Salon international du livre d'Alger sous le slogan Le livre un trésor inépuisable jusqu'au samedi 05 novembre. Palais des expositions des Pins Maritimes Afrique du Sud l'invité d'honneur. 952 exposants dont 314 d'Algérie.

BELGES
Colloque Le Front du Nord. Des Belges et la guerre d'Algérie (1954-1962). Bibliothèque Nationale d'Alger. 9h. Dimanche 29 octobre. Témoignages sur la solidarité de Belges avec la guerre d'indépendance. Récits de Belges, membres de réseaux, porteurs de valise, passeurs de militants et de clandestins, membres du collectif des avocats belges du FLN.

NUIT
2e édition Nuit des arts au Centre des arts et de la culture du Palais des Rais-Bastion 23, Alger. Mardi 31 octobre. Nuit blanche sous le thème du son et de la lumière, consacrée aux arts et aux artistes: expositions, chants, danse, musique, théâtre, mode…

IDENTITE
L'artiste peintre Dounia Hedid expose Identité jusqu'au mardi 31 octobre. Sofitel Algiers Hamma Garden. Une exhibition de peinture qui portraiture de nombreuses scènes de la vie traditionnelle.

PEINTURE
L'artiste italienne Anna Shamira Minozzi expose sa collection. Stand Délégation Union européenne au SILA. Mer 1er novembre. Palais des expositions des Pins Maritimes, Alger.

LITTERATURE
Rencontres euro-maghrébines des écrivains autour du Roman non-fictionnel. Le jeudi 02 novembre durant le SILA. 09-16h. Salle El Djazaïr de la Safex. Pins Maritimes, Alger.

REVE
Le plasticien et scénographe Ramdane Kacer expose Sur les traces du rêve, jusqu'au jeudi 02 novembre. Galerie Ezzou'art, centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar, Alger.

CINE-ITALIA
Cycle de cinéma italien en hommage au réalisateur et scénariste Ettore Scola. Tous les lundis jusqu'au 06 novembre. 18h. Institut culturel italien d'Alger. Entrée libre.

FINLANDE
Semaine culturelle finlandaise pour la célébration du centenaire d'indépendance de la Finlande. Du jeudi 02 au 09 novembre à Alger.
Participation de l'écrivain Osmo Pekonen aux rencontres euro-maghrébines des écrivains au SILA: le 02.
Le professeur Tuomo Melasuo en conférence La Finlande et les autres Pays Nordiques dans les relations euro-méditerranéennes: le 06 à l'université d'Alger.
Master-class pour violoncelle, flûte et piano avec des musiciennes finlandaises: le 08 à l'Institut national supérieur de musique d'Alger.
Concert du trio de musique classique: Martta Valkeus (violoncelle), Jenni Metsälä (flûte) et Hilkka Piipponen (piano): 09 novembre. 19h. Amphithéâtre de la Radio Algérienne.

DESSIN
Exposition Panorama du plasticien Eric Fonteneau jusqu'au jeudi 21 décembre. Institut français d'Alger. Vernissage en présence de l'artiste. 18h. Le visiteur sera confronté à un tableau panoramique constitué de 25 dessins juxtaposés (14m de long et 2m de haut). Les thèmes dominants seront ceux de la nature: végétation, topographie, espaces maritimes…

TROUBLES NEUROLOGIQUES : La mortalité diminue mais les incapacités augmentent

Aujourd'hui, seconde cause de décès dans le monde, les troubles se classent au premier rang des années de vie avec incapacité.



Maladie d'Alzheimer, de Parkinson, accident vasculaire cérébral (AVC), épilepsie ou migraine, etc…, à l'échelle mondiale, le fardeau des troubles neurologiques a considérablement augmenté au cours de ces 25 dernières années, conclut cette analyse de données du projet international Global Burden of Disease (GBD 2015), publiée dans The Lancet. Aujourd'hui, seconde cause de décès dans le monde (soit responsables de 16,8% des décès), ces troubles se classent au premier rang des DALY ou années de vie avec incapacité (soit 10,2%).

Les maux de tête ou céphalées de tension touchent 1,5 milliard de personnes, la migraine, environ 1 milliard, les maux de tête liés à l'abus de médicaments, 60 millions, et la maladie d'Alzheimer et autres démences 46 millions de personnes dans le monde. Entre 1990 et 2015, le nombre de décès liés aux troubles neurologiques augmente de 36,7% et le nombre de DALYs associées de 7,4%.

L'espérance de vie plus longue en cause ? C'est la principale explication des auteurs face à cette hausse redoutable de prévalence : « Les gens vivent plus longtemps et, par conséquent, souffrent plus souvent de démences qu'il y a plusieurs décennies », explique Vasily Vlassov, l'auteur principal, professeur à la Higher School of Economics (Moscou). L'autre raison majeure est la croissance démographique. Cependant, en dehors de ces 2 facteurs démographiques, la tendance est plutôt à la baisse avec des taux normalisés selon l'âge en diminution, que ce soit pour les décès (-26% pour 100.000) ou pour les DALYs (-30%) sur la période 1990-2015.

Une tendance tout de même à la baisse, via principalement la réduction des AVC : Les AVC et les troubles neurologiques transmissibles s'avère responsables de la plus grande partie de cette diminution des décès et des DALYS liés aux troubles neurologiques. Une réduction liée à l'adoption de meilleurs modes de vie, mais aussi aux progrès des soins et des traitements. En revanche, la baisse des troubles neurologiques transmissibles dans les pays à faible revenu sont remplacés par une augmentation des troubles chroniques dans les pays à revenu élevé. Et si les taux de mortalité diminuent, le fardeau des souffrances et des incapacités augmente.

Les grandes pathologies à prévalence à la hausse sont ainsi La maladie de Parkinson (15,7%/100.000), la maladie d'Alzheimer (2,4%), la maladie du motoneurone (3,1%) et les cancers du cerveau et du système nerveux (8,9%). Des disparités selon le pays, le sexe et l'âge : si les pays à revenu élevé ainsi que les pays d'Amérique latine affichent les taux les plus bas de DALYs (moins de 3.000/100.000 personnes) et de décès (moins de 100/100.000), les taux les plus élevés (>7.000 et >280 /100 000 personnes sont retrouvés en Afghanistan et plusieurs pays africains. La Russie, l'Inde et la Chine sont dans les prévalences médianes. Enfin, les taux de troubles neurologiques transmissibles, d'AVC et de Parkinson sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes. L'épilepsie plus élevée au jeune âge, les maux de tête plus spécifiques chez les 25-49 ans, et les maladies neurodégénératives chez les personnes âgées. Le nombre de patients qui auront besoin de soins neurologiques continuera de croître dans les prochaines décennies. Les chercheurs appellent donc les décideurs politiques et les autorités sanitaires à prendre la mesure de la tendance pour pouvoir offrir des services adéquats aux patients atteints de plus en plus nombreux.

DÉPRESSION : Avec l'anxiété elle favorise les crises de migraines

LES NIVEAUX de dépression et d'anxiété s'avèrent directement liés à la fréquence des crises de migraine

On sait que les migraines sont associées aux troubles émotionnels, mais jusqu'ici on ignorait si l'intensité de ces troubles était directement liée à la fréquence et à la sévérité des crises. Cette recherche d'une équipe de Taïwan, présentée dans la revue Headache fait la démonstration qu'une fréquence plus élevée de migraine, avec ou sans auras, est corrélée à des scores plus élevés d'anxiété et de dépression.

Les chercheurs du General Hospital, National Defense Medical Center (Taipei, Taiwan) ont mené cette étude auprès de 588 patients suivis en ambulatoire. Leurs migraines ont été qualifiées par fréquence des crises, avec et sans auras, les chercheurs ont pris en compte les facteurs de confusion possibles, dont les données démographiques et cliniques, dont les caractéristiques du sommeil. L'objectif était de déterminer si la fréquence des migraines (1 à 4 jours de céphalées par mois, 5 à 8 jours de céphalées par mois, 9 à 14 jours de céphalées par mois ou plus de 14 jours de céphalées par mois) était liée aux scores d'anxiété et de dépression (selon les échelles Beck's Depression Inventory : BDI et Hospital Anxiety and Depression Subscales : HADS).

L'analyse montre que les niveaux de dépression sont plus élevés chez les patients atteints de migraines chroniques (soit, en moyenne 13,2 jours par mois avec céphalées) et ces niveaux de dépression semblent associés de manière dose-dépendante à la fréquence des crises, des résultats similaires sont constatés avec les scores d'anxiété. La dépression et la migraine apparaissent ainsi comme 2 facteurs indépendants de la fréquence des crises mais aussi d'une mauvaise qualité du sommeil. Anxiété et dépression sont bien corrélées avec la migraine : les chercheurs concluent ainsi que des scores plus élevés d'anxiété et de dépression sont bien corrélés avec la fréquence de la migraine et notent que ces troubles de détresse émotionnelle et la fréquence des maux de tête peuvent s'influencer mutuellement par un mécanisme physiopathologique commun. Ainsi, les réponses émotionnelles vont modifier/ aggraver la perception de la douleur et sa modulation à travers certaines voies de signalisation. Ces données suggèrent que traiter les maux de tête peut aussi réduire le risque de dépression et d'anxiété chez les patients migraineux.

RENDEZ VOUS SCIENTIFIQUE

E-santé et modernisation des structures hospitalières: 1er Salon international en octobre à Alger

Le premier Salon international dédié à l'application des technologies de l'information et de la communication (TIC) au secteur de la santé, «HopitAlgerExpo», se tiendra du 26 au 28 octobre au CIC à Alger.

La manifestation permettra d'analyser l'impact de l'apport des nouvelles technologies de l'information dans l'amélioration de l'accès aux soins. Des ateliers et tables rondes seront à l'ordre du jour de ce salon.

-Rencontre internationale sur le traitement de la douleur en novembre à Oran

Le traitement de la douleur sera au centre des deuxièmes journées internationales de l'éthique médicale prévues les 25 et 26 novembre prochains à Oran, a-t-on appris des organisateurs.

Plus de 40 communications sont programmées à cette occasion, et devront aborder les deux formes de douleur, aiguë et chronique, a expliqué Pr. Layadi, également chef du service de médecine physique et de réadaptation fonctionnelle du CHUO.

-Le 24ème congrès de la SACOT du 1 au 3 décembre à Oran

Le 24ème congrès de la Société algérienne de chirurgie orthopédique et traumatologique aura lieu du 1 au 3 décembre prochain à Oran, avec la participation de plus de 200 spécialistes algériens et étrangers, avons-nous appris auprès des organisateurs.

Cette édition propose deux thèmes: «Les déformations des membres inférieurs de l'enfant: de l'examen radio-clinique à la réparation chirurgicale» et «Les fractures du coude chez l'enfant».

«Le choix des deux thèmes n'est fortuit, puisque les déformations ou malformations des membres inférieurs de l'enfant sont de plus en plus courantes en Algérie, ainsi que les fractures du coude représentent 10 % de l'ensemble des fractures des membres supérieurs avec un fort risque de complication», a-t-on souligné.

Un riche programme est concocté pour les 3 jours de ce congrès comprenant des tables rondes, des conférences d'enseignement, des séances thématiques, des communications orales.

-1e Congrès international de Chirurgie Générale de Sétif - 16 septembre 2017 à Sétif

-15ème congrès national de cœliochirurgie - 4 et 5 octobre 2017 à Blida

-Workshop sur la recherche en cancérologie - 25 au 27 octobre 2017 à Taghit

-14ème Congrès National d'Hématologie - 26 au 28 octobre 2017 à Constantine

-3 e journées de Sidi Bel Abbès - 6 et 7 décembre 2017 - Sidi Bel Abbès

-6ème journée de chirurgie de l'hôpital militaire - 12 décembre 2017 à Constantine

LA FEUILLE DE ROUTE DE XI POUR LE GRAND RÊVE CHINOIS

L'initiative chinoise Belt and Road la nouvelle Route de la soie va stimuler le développement du pays et transformer le rêve en réalité. Aujourd'hui, alors que le président Xi Jinping a été élevé au panthéon du Parti communiste chinois en compagnie de la pensée de Mao Tsé-toung et de la théorie de Deng Xiao-ping, le monde a tout le temps de digérer la signification de « la pensée de Xi Jinping sur le socialisme avec des caractéristiques chinoises pour la nouvelle ère ».



Le président Xi, dans son discours de trois heures et demie à l'ouverture du 19ème Congrès du Parti, a pointé une « démocratie socialiste » simplifiée – vantant ses vertus comme seul contre-modèle aux démocraties libérales occidentales. Économiquement, le débat demeure ouvert sur ses similarités avec un « néolibéralisme avec des caractéristiques chinoises ».

Tous les repères pour l'avenir immédiat de la Chine ont été posés.

. Une société modérément prospère pour 2020.
. Un pays relativement modernisé en 2035
. Une nation socialiste riche et puissante en 2050.

Xi lui-même, depuis 2013, a résumé le processus à un mantra ; le « Rêve chinois ». Le rêve doit devenir réalité en un peu plus de trois décennies. La modernisation inexorable déclenchée par les réformes de Deng a duré un peu plus de quatre décennies. L'histoire récente nous enseigne qu'il n'y a aucune raison de croire que la phase 2 de cette renaissance sismique chinoise ne se fera pas de la même façon. Xi a souligné, « Les rêves du peuple chinois et ceux d'autres peuples autour du monde sont liés. La réalisation du Rêve chinois ne sera pas possible sans un environnement international de paix et un ordre international stable. »

Il n'a mentionné que brièvement les nouvelles Routes de la soie, alias Initiative Belt and Road, par sa « création d'un environnement favorable au développement général de tout le pays ». Il ne s'est pas étendu sur l'ambition de l'initiative et son extraordinaire envergure, comme il l'avait fait au cours de chacun des sommets internationaux et à Davos plus tôt cette année.

Mais il était de toutes façons implicite que pour arriver à ce que Xi définit comme « une communauté liée par un destin commun pour l'humanité », l'Initiative est l'outil ultime de la Chine. L'initiative Belt and Road, une nouvelle donne géopolitique/géoéconomique, représente en fait le socle et le moteur de la politique internationale de Xi – et de la Chine – jusqu'en 2050.

Xi a clairement compris que le leadership mondial implique d'être un des principaux fournisseurs, surtout de l'hémisphère sud, en matière de connectivité, de financements d'infrastructures, d'assistance technique de pointe, d'outils de construction et de la myriade des autres besoins de la modernisation.

Et, pour joindre l'utile à l'encore plus utile, tout ce commerce/investissements aide à internationaliser le yuan.

Il est facile d'oublier que l'Initiative, une aventure multi-nationale sans précédent qui permettra à terme de connecter toute l'Asie à l'Europe et à l'Afrique, a été annoncée il y a seulement trois ans à Astana (en Asie Centrale) et Jakarta (Asie du Sud-Est).

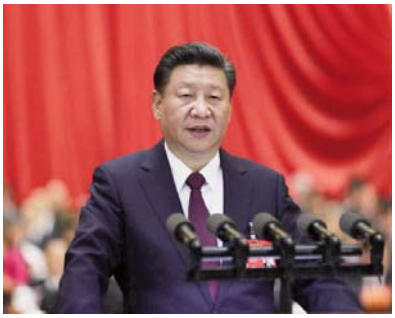
Ce qui était originellement connu sous le nom de Ceinture économique de la Route de la soie et la Route de la soie maritime du XXIe siècle a été validé par la Troisième séance plénière du Comité central du Parti communiste chinois en novembre 2013.

Mais seulement après la publication d'un document officiel, « Visions et actions sur la construction jointe de la Ceinture économique de la Route de la soie et des Routes de la soie maritime du XXIe siècle », en mars 2015, le projet a finalement été rebaptisé Initiative Belt and Road (acronyme anglais BRI).

Selon l'agenda officiel chinois, nous n'en sommes qu'au début de la phase 2. La phase 1, de 2013 à 2016, était la « mobilisation ».

La « planification », de 2016 à 2021 vient de débuter (ce qui explique qu'encore peu de grandes réalisations soient en cours). La « mise en oeuvre » doit commencer en 2021, un an avant l'expiration du nouveau mandat de Xi, et continuer jusqu'en 2049.

Ainsi, l'horizon est pour 2050, et coïncidera avec le rêve de Xi d'une « nation socialiste riche et puissante ». Il n'y a tout simplement pas d'autre programme de développement exhaustif, financièrement solide, ambitieux, sur le marché mondial. Et certainement pas le Corridor de croissance Asie-Afrique (Asia-Africa Growth Corridor, AAGC) de l'Inde.



SUR LA ROUTE AVEC MON INITIATIVE DANS MON BALUCHON

Tout commence avec Hong Kong. Quand Xi a dit, « Nous continuerons à soutenir Hong Kong et Macao dans l'intégration de leur développement dans le contexte du développement général du pays », il voulait parler de la reconfiguration de Hong Kong en centre de financements de l'Initiative – son nouveau rôle après son passé récent de facilitateur d'échanges économiques entre la Chine et l'Occident.

Hong Kong a ce qu'il faut ; une monnaie convertible ; une mobilité totale des capitaux ; une règle de droit solide ; pase de taxes sur les intérêts ; un accès illimité aux marchés de capitaux/ de pensions ; et enfin, le soutien de Pékin.

Avec une myriade de possibilités de packages financiers (public-privé ; capitaux propres-dette ; obligations à court-long terme), le rôle de Hong Kong dans l'Initiative sera celui d'un centre financier international de packages financiers totaux (capital-risque ; capitaux propres privés ; actions et obligations ; banques d'investissement ; fusions et acquisitions ; réassurance) interconnecté avec la zone du grand delta de la rivière des Perles – les onze villes (y compris Canton et Shenzhen) du delta (industrie lourde/légère ; capitaux-risques hi-tech, start-ups, investisseurs ; recherches de pointe universitaires).

Cela se rattache à l'accent de Xi sur l'innovation, « Nous allons renforcer les recherches de base en sciences appliquées, lancer des projets technologiques et scientifiques nationaux, et donner le priorité à l'innovation dans des techniques génériques-clés, des technologies de pointe, des technologies d'ingénierie modernes, et des technologies révolutionnaires. »

L'intégration de la zone du grand delta de la rivière des Perles doit inspirer, alimenter, et dans certains cas, même façonner certains des projets de l'Initiative.

Le pont terrestre prévu du Xinjiang jusqu'à la Russie occidentale (la Chine et le Kazakhstan travaillent activement à leur zone de libre-échange jointe à Khorgos).

Le Corridor économique Chine-Mongolie-Russie.

La liaison entre les « stans » d'Asie Centrale et le Moyen-Orient – l'Iran et la Turquie. Le Corridor économique Chine-Pakistan (CPEC) du Xinjiang jusqu'à la lointaine Gwadar, sur la mer d'Arabie – qui pourrait déclencher une « révolution économique » selon Islamabad. Le corridor Chine-Indochine de Kumning à Singapour.

Le corridor Bangladesh-Chine-Inde-Myanmar (si l'Inde ne le boycotte pas). La Route de la soie maritime de la côte sud de la Chine jusqu'à la Méditerranée, du Pirée jusqu'à Venise.

Les trains de fret Yiwu-Londres, les trains de fret Shanghai-Téhéran, le gazoduc du Turkménistan jusqu'au Xinjiang – sont tous des faits de terrain. Et sur tout le chemin, les outils et technologies des infrastructures de la connectivité – appliquées à des réseaux de trains à haute vitesse, à des centrales énergétiques, à des fermes solaires, à des autoroutes, ponts, ports, pipelines – seront interconnectées par les financements de la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB) et les impératifs de la coopération sécuritaire-économique de l'Organisation de coopération de Shanghai (OCS), pour construire la nouvelle Eurasie, de Shanghai à Rotterdam. Ou, pour évoquer la vision originelle de Vladimir Poutine, avant même le lancement de l'Initiative, « de Lisbonne à Vladivostok ». [Ndt: Et avant Poutine, de de Gaulle :

« De l'Atlantique jusqu'à l'Oural ».

Xi ne l'a pas dit en toutes lettres, mais Pékin fera son maximum pour rester aussi indépendant que possible du système des banques centrales (privées et supra-nationales occidentales), en évitant autant que faire se peut d'avoir affaire à la Banque des règlements internationaux (BRI), au bénéfice de transactions en yuans ou de troc. Le pétrodollar sera de plus en plus contourné (c'est déjà en train de se produire entre la Chine et l'Iran, et tôt ou tard, Pékin l'exigera de l'Arabie Saoudite).

Le résultat, en 2050, sera, sauf inévitables imprévus et retards dus à la complexité du projet, un marché intégré de 4,5 milliards de personnes utilisant, pour la plupart, leurs monnaies locales pour les échanges bilatéraux et multilatéraux, ou un panier de monnaies (yuans-roubles-yens-roupies).

Xi a mis les cartes de la Chine sur la table – avec sa feuille de route. En ce qui concerne le Rêve chinois, les choses sont désormais claires : Sur la route avec mon Initiative dans mon baluchon.

Pepe Escobar
Source: mondialisation.ca

VOLLEY-BALL / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS MESSIEURS:

L'Algérie domine la RD Congo (3-0) et passe et affrontera la Tunisie en demi-finale

LA SÉLECTION algérienne de volley-ball s'est qualifiée au dernier carré du Championnat d'Afrique des nations 2017 (messieurs), en s'imposant devant son homologue de la RD Congo sur le score de 3 sets à 0, en quart de finale disputé jeudi au Caire.Les Algériens qui n'ont concédé aucun set depuis le début du tournoi, ont remporté les trois sets sur les scores de : 25-19, 25-13, 25-19.En demi-finale, prévue vendredi, le «Six» algérien affrontera la Tunisie.

RÉSULTATS:

Algérie - RD Congo(3-0) : 25-19, 25-13, 25-19.
Tunisie - Maroc(3-0) :25-21, 25-17, 25-22.

TENNIS/FORMATION: DEUX ARBITRES ALGÉRIENS DÉCROCHENT LE GRADE ''GREEN BADGE''

DEUX ARBITRES algériens de tennis ont décroché le grade ''Green Badge'' lors d'un stage de niveau 1, organisé par la Fédération internationale de tennis (FIT), du 18 au 22 octobre 2017, à Hammamet (Tunisie), a indiqué jeudi soir la Fédération algérienne de tennis (FAT) sur son site internet. Il s'agit de Mohamed Djouadi (Biskra) et Adda Berressa (Mostaganem).''Cette nouvelle promotion d'arbitres ''Green Badge'' sera appelée à participer à l'encadrement des prochaines compétitions, et par conséquent, à l'évaluation du niveau technique des athlètes'', s'est encore réjouie l'instance fédérale.

HANDBALL/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS (DAMES) : DÉFAITE DU GS PÉTROLIERS FACE À L'AS SFAX (25-27)

LES HANDBALLEUSES algériennes du GS Pétroliers ont été éliminées en quart de finale du Championnat d'Afrique des clubs champions (dames), en s'inclinant face à leurs homologues tunisiennes de l'AS Sfax sur le score de 25 à 27 (mi-temps : 14-15), jeudi à Nabeul (Tunisie). Les demi-finales, prévues samedi, mettront aux prises FAP (Cameroun) à l'AS Sfax (Tunisie) et ABO Sport (RD Congo) à Primero (Angola).La finale de la compétition se déroulera dimanche.

Résultats complets des quarts de finale :
Abo Sport (CGO) - HC Vainqueur (RDC)31-29
FAP (Cameroun) - Bandaman (CIV)33-18
Primero (ANG) - Africa Sport (CIV)33-14
AS Sfax (TUN) - GS Pétroliers (ALG)27-25.

TENNIS : LE CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE SENIORS À ORAN DU 1 AU 4 NOVEMBRE

LE CHAMPIONNAT d'Algérie seniors (Hommes et dames) de tennis aura lieu du 1er au 4 novembre prochain sur les cours du complexe sportif de l'ASPTT à Oran, a appris l'APS jeudi de la Ligue oranaise de la discipline, co-organisatrice de l'épreuve avec la Fédération algérienne de tennis.La participation sera ouverte aux athlètes de la première série, les quarts de finalistes du championnat 2e série, les finalistes du championnat d'Algérie Juniors et le vainqueur du championnat national cadets, a précisé la même source. Le juge arbitre Sahi Amine dirigera les tableaux, tandis que Tedjini Djemai sera le directeur du tournoi, souligne-t-on de même source.Hamreulaine Abdelhak (GSP) et Benaissa Amira (ASSN), se sont adjugés les trophées de l'édition 2016 déroulée à Ain Defla, respectivement chez les Messieurs et les Dames.

CHAMPIONNAT NATIONAL MILITAIRE DE JUDO:

Les judokas de la 1ère RM (hommes) et de la Gendarmerie (dames) dominent les débats

Les judokas de la première région militaire (1ère RM) chez les hommes et du commandement de la gendarmerie nationale chez les dames ont dominé le championnat national militaire qui a pris fin mercredi au complexe sportif régional de la 4ème région militaire à Ouargla.



Le podium est complété successivement par les équipes des 4ème et 2ème RM et du commandement de la gendarmerie nationale chez les hommes, et de l'école d'application des services de la santé militaire (2ème RM) chez les dames. Chez les hommes, les premières places ont été décrochées par Ryad Denni (-60 kg), Mohamed Ghrissi (-66 kg), Naim Rebbahi (-73 kg), Brahim Hamoudène (-81 kg), Smail Akkacha (-90 kg), Younès Thabti (-100 kg) et Amine Fellah (+100 kg et Open).Chez les dames, les premières places sont revenues à Roumaissa Nessib (-48 kg), Soulef Bouchelaghem (-52 kg), Ghania Benayad (-57 kg), Selma Djaâfar Cherif (-63 kg), Rana Bouzidi (-70 kg), Aicha Lemaïza (-78 kg) et Abbir Debbouz (+78 kg). Au total, 147 judokas des deux sexes ont pris part à ce championnat national militaire de judo (saison sportive 2017-2018), disputé dans les catégories de poids allant de moins de 60 kg à plus de 100 kg et Open chez les hommes et de moins de 48 kg à plus de 78 kg chez les dames, selon les organisateurs. Ils représentaient 21 équipes issues des différentes régions militaires, d'unités et des commandements des forces de l'Armée nationale populaire (ANP).Dans une allocation de clôture prononcée au nom du général-major commandant de la 4ème RM, le chef du bureau logistique à la 4ème RM, le colonel Djemoui Toualbia, s'est félicité des «bonnes» conditions d'organisation et du niveau technique «élevé» ayant caractérisé ce rendez-vous sportif retenu dans le cadre du calendrier annuel du sport militaire. Le colonel Toualbia a souligné, en outre, l'importance de ce type de compétitions sportives «visant à promouvoir les aptitudes physiques et psychologiques chez les éléments de l'ANP».

RETRAIT DE CONFIANCE AU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DE TAEKWONDO :

Le verdict final du TARLS attendu le 20 novembre

LE TRIBUNAL algérien de règlement des litiges sportifs rendra le 20 novembre prochain, son verdict final sur le retrait de confiance au président de la Fédération algérienne de taekwondo, Abdelhak Tiabi, a indiqué l'APS, Aladine Boudjenouia, membre fédéral.»Lors de l'audience du 20 octobre du Tribunal algérien de règlement des litiges sportifs, les avocats des deux parties ont présenté leur réquisitoire et les verdict final sera rendu le 20 novembre», a déclaré Boudjenouia .45 membres de l'Assemblée générale de l'instance fédérale, représentant 21 présidents de ligue, les 10 meilleurs clubs, 10 membres fédéraux et d'autres avaient retiré leur confiance au président actuel à cause de sa ''mauvaise gestion'' et ses «décisions unilatérales», comme le choix de l'entraîneur national, les athlètes représentant l'Algérie lors des différents stages et son refus d'interviewer les entraîneurs et techniciens par la presse.»L'actuel président nous a été imposé, alors qu'il ne possède même pas les (50% + 1) des voix requises pour accéder à ce poste, selon les règlements de la Fédération. Lors de l'AG élective en mars 2017, Tiabi, unique candidat en lice avait recueilli (16 Oui) contre (18 Non) et 3 abstentions», précise Boudjenouia.

HANDBALL / TOURNOI DES QUATRE NATIONS (1ere JOURNÉE) :

Défaite de l'Algérie face à Bahreïn (22-24)

LA SÉLECTION algérienne de handball messieurs s'est inclinée face à son homologue bahreïni sur le score de 22 à 24, mi-temps: 12-09, en match comptant pour la 1ere journée du tournoi amical des quatre nations, disputé jeudi à Tunis. Le nouveau sélectionneur du «Sept» algérien, le Croate Sead Hasanefendi, qui a rejoint l'équipe jeudi dans la capitale tunisienne, était dans les tribunes lors de cette rencontre. Le deuxième match de la journée, disputé plus tôt, a vu la victoire de la Tunisie devant l'Arabie Saoudite sur le score de 28 à 26. Les Verts ont disputé leur deuxième match vendredi face à l'Arabie Saoudite, avant d'affronter la Tunisie samedi. La FAHB avait désigné en septembre dernier le technicien croate Sead Hasanefendi à la tête du Sept national pour un contrat de deux ans, alors que l'équipe nationale est restée sans entraineur depuis le départ de Salah Bouchekriou à l'issue de la CAN-2016 disputée au Caire (Egypte).

Résultats de la 1ere journée :
Tunisie - Arabie Saoudite 28-26
Algérie – Bahreïn 22-24

Samedi 28 octobre
16h00 : Arabie Saoudite - Bahreïn
18h00 : Tunisie - Algérie.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES CLUBS (DAMES) : LE GS PÉTROLIERS S'INCLINE FACE À L'AS SFAX (25-27)

Les handballeuses algériennes du GS Pétroliers ont été éliminées en quart de finale du Championnat d'Afrique des clubs champions (dames), en s'inclinant face à leurs homologues tunisiennes de l'AS Sfax sur le score de 25 à 27 (mi-temps : 14-15), jeudi à Nabeul (Tunisie). Les demi-finales, prévues samedi, mettront aux prises FAP (Cameroun) à l'AS Sfax (Tunisie) et ABO Sport (RD Congo) à Primero (Angola).La finale de la compétition se déroulera dimanche.
Résultats complets des quarts de finale :
Abo Sport (CGO) - HC Vainqueur (RDC)31-29
FAP (Cameroun) - Bandaman (CIV)33-18
Primero (ANG) - Africa Sport (CIV)33-14
AS Sfax (TUN) - GS Pétroliers (ALG)27-25.

Basket-ball / Nationale 1 messieurs (4e journée) :

LE CRB DAR BEIDA VAINQUEUR DU NA HUSSEIN DEY (73-61)

LE CRB Dar Beida s'est imposé devant le NA Hussein Dey sur le score de 73 à 61, mi-temps : 41-33, en match d'ouverture de la 4e journée du Championnat d'Algérie de basket-ball, Nationale 1 messieurs, disputé jeudi à Staoueli (Alger).A égalité (17-17) après le premier quart- temps, les joueurs de Dar Beida ont pris 8 points d'avance (41-33) à la mi-temps. Au retour des vestiaires, les coéquipiers de Oussama Sahnoun, meilleur marqueur du match avec 16 points, ont conservé leur avantage au tableau d'affichage, (54-44) à la fin du 3e quart- temps, avant de s'imposer finalement avec 12 points d'écart (73-61). Grace à ce succès, le CRB Dar Beida qui compte deux matchs en retard face à l'USM Alger et le GS Pétroliers, rejoint le PS El Eulma et le GSP à la 9e place du classement avec 4 points, alors que le NA Hussein-Dey qui concède une deuxième défaite cette saison rejoint provisoirement les co- leaders l'US Sétif et le WO Boufarik avec 6 points. Les autres matchs de la 4e journée déroulés hier à partir de 16h00.

RÉSULTAT. NA HUSSEIN-DEY - CRB DAR BEIDA 61-73

9e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL:

Chaude explication à Bologhine

Entamée Vendredi avec à son programme quatre belles affiches, cette 9e journée sera incontestablement pour son second round prévue aujourd'hui par le big derby algérois qui mettra aux prises l'USM Alger à son voisin de Laakiba, le CR Belouizdad.



C'est donc une fois de plus vers le stade Omar Hamadi de Bologhine que seront tournés les regards pour ces belles et chaudes retrouvailles. Un face à face placé sous le signe de la confirmation pour les Usmistes et du rachat pour les Belouizdadis en quête de plus de sérénité et de meilleurs statistiques après une flagrante baisse de régime. Les Rouge et noir euphoriques après leur nette victoire lors de leur mise à jour du calendrier Mardi passé face à l'USM Harrach voudront bien rester sur le même tempo et rassurer une fois de plus leur public après leur big désillusion en connue lors du match retour des demie finale de la ligue des champions face au WA Casablanca. L'occasion pour le coach belge de Soustara de faire ses détracteurs et poursuivre sa mission sans pression surtout en prévision de ce qui attend l'équipe pour le compte de mais à jour totale du calendrier , face à l'eternel frère ennemi, le MCA , l'USB et le champion en titre sortant l'ES Sétif. En face le CR Belouizdad en demie teinte après un bon début de saison risque de voir sa situation se compliquer. Les Rouge et blanc de Laakiba ambitieux de renouer avec la victoire après un inquiétant passage à vide savant ce qui les attend pour redonner le sourire aux ultras . Seule équipe encore invaincue, le CR Belouizda aura une double mission à remplir préserver son invincibilité et surtout renouer avec la victoire. Ce qui reste peu probable avec un moral des joueurs quelque peu touché après le match nul concédé à domicile face au CSC et un adversaire décidé à remonter la pente. A Béchar, la JS Saoura qui partage la deuxième loge avec le Paradou AC et le CR Belouizdad partira avec les faveurs des pronostics en recevant le DRB Tadjenant (11e, 9 pts) trop fébrile dans les derniers moments de la partie loin de ses bases. Les Sudistes ont beaucoup d'arguments à faire valoir pour une autre promotion. On suivra également cette sortie du Mouloudia d'Alger (10e, 9 pts), chez la lanterne rouge l'USM Blida. Remis en confiance par sa victoire sur la JS Kablyie lors de la dernière journée sur la pelouse du stade Omar Hamadi à Bologhine, le Doyen devrait logiquement enchainé par une autre victoire si la logique venait à être respectée. Face à une équipe Blidéenne méconnaissable avec deux points seulement à son compteur. L'occasion pour Bernard Casoni et ses poulains de voir plus clair et préparer en toute sérénité leur derby tant attendu face aux Usmistes le 07 du mois prochain pour le compte de la mise à jour du calendrier. Enfin, l'USM Bel-Abbes, 7e place avec 11 Points, grand perdant de la dernière journée après sa défaite surprise dans son fief face au Paradou AC se rendra au 20 Aout 55 (Alger) pour une opération rachat face au NA Hussein-Dey (12e, 8 pts) soufflant beaucoup plus le froid que le chaud avec une série de matchs nuls.

S.S.

AUJOURD'HUI:
A Blida (Brakni) :
USM Blida - MC Alger (16h00)
A Alger (20-août 1955) :
NA Hussein-Dey - USM Bel-Abbès (16h00)
A Alger (Omar-Hamadi) :
USM Alger - CR Belouizdad (17h00)
A Béchar :
JS Saoura - DRB Tadjenanet (18h00)

DRB TADJENANET : SÉPARATION À L'AMIABLE AVEC L'ENTRAINEUR MOUASSA

LA DIRECTION du DRB Tadjenanet a décidé de se séparer à l'amiable avec l'entraîneur Kamel Mouassa, sept semaines après son arrivée en provenance du MC Alger, a appris l'APS vendredi auprès du pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football. Le départ de Mouassa intervient une semaine après la contre-performance concédée par le «Difaâ» à domicile face au NA Hussein-Dey (1-1) en match comptant pour la 8e journée du championnat. Le natif de Guelma a dirigé sept rencontres avec Tadjenanet avec un bilan de deux victoires, deux nuls et trois défaites. Mouassa devient ainsi le sixième entraîneur à quitter son poste depuis le début de l'exercice en cours après Mourad Rahmouni (JS Kabylie), François Bracci (DRB Tadjenanet), Younes Ifticen (USM El-Harrach), Samir Boudjaârane (USM Blida) et Omar Belatoui (US Biskra).En attendant la désignation d'un nouvel entraineur, la direction du DRBT a confié l'intérim aux deux entraineurs-adjoint Benketfi et Boussaâda.

CAF-FAF: Kheirredine Zetchi membre de la commission du CHAN, Mahfoud Kerbadj des compétitions inter-clubs

LE PRÉSIDENT de la FAF Kheïreddine Zetchi est désigné membre de la commission d'organisation du championnat d'Afrique des nations (CHAN) et le président de la LFP Mahfoud Kerbadj, membre de la
commission d'organisation des compétitions inter-clubs et de la gestion du système de l'octroi de licences, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) mercredi .La commission d'organisation du CHAN, compétition réservée aux joueurs évoluant en Afrique, est présidée par Hassan Musa Bility (Liberia) tandis que celle des compétitions inter-clubs et de la gestion du système de l'octroi de licences est dirigée par le Tunisien Tarek Bouchamaoui. Outre Zetchi et Kerbadj, deux autres personnalités du football algérien ont été désignées dans les différentes composantes des commissions permanentes de la Confédération africaine de football. Ainsi, le docteur Yacine Zerguini est nommé vice-président de la commission médicale que préside le Tchadien Adoum Djibrine. De son côté, l'ancien directeur technique national Toufik Korichi est nommé membre de la commission technique et de développement de la CAF que préside l'ancien international zambien Kalusha Bwalya. A noter qu'à l'exception du président de la FAF Zetchi, aucun membre du bureau exécutif de l'instance fédérale ne figure au sein des différentes commissions de la CAF. En revanche, le Maroc (10 membres), l'Egypte (8) et à un degré moindre la Tunisie (6) sont présents en force sous la présidence d'Ahmad Ahmad.

PRÉSIDENTS DES COMMISSIONS PERMANENTES DE LA CAF
-Commission des finances: Faouzi Lekjaa (Maroc)
-Commission d'organisation de la CAN: Amaju Melvin Piannick (Nigeria)
-Commission d'organisation du CHAN: Hassan Musa Bility (Liberia)
-Commission d'organisation des compétitions inter-clubs et de la gestion du
système d'octroi de licences: Tarek Bouchamaoui (Tunisie)
-Commission d'organisation de la CAN de jeunes (U17, U20 et U23): Alexander Danny Jordan (Afrique du Sud)
-Commission d'organisation du football féminin: Isha Johansen (Sierra Leone)
-Commission de développement du futsal et beach-soccer: Moses Magogo (Ouganda)
-Commission des arbitres: Suleiman Hassan Waberi (Djibouti)
-Commission technique et de développement: Kalusha Bwalya (Zambie)
-Commission des affaires juridiques et des associations nationales: Ahmed Yahya (Mauritanie)
-Commission médicale: Adoum Djibrine (Tchad).

DRB TADJENANET : SÉPARATION À L'AMIABLE AVEC L'ENTRAINEUR MOUASSA

LA DIRECTION du DRB Tadjenanet a décidé de se séparer à l'amiable avec l'entraîneur Kamel Mouassa, sept semaines après son arrivée en provenance du MC Alger, a appris l'APS vendredi auprès du pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football. Le départ de Mouassa intervient une semaine après la contre-performance concédée par le «Difaâ» à domicile face au NA Hussein-Dey (1-1) en match comptant pour la 8e journée du championnat. Le natif de Guelma a dirigé sept rencontres avec Tadjenanet avec un bilan de deux victoires, deux nuls et trois défaites. Mouassa devient ainsi le sixième entraîneur à quitter son poste depuis le début de l'exercice en cours après Mourad Rahmouni (JS Kabylie), François Bracci (DRB Tadjenanet), Younes Ifticen (USM El-Harrach), Samir Boudjaârane (USM Blida) et Omar Belatoui (US Biskra).En attendant la désignation d'un nouvel entraineur, la direction du DRBT a confié l'intérim aux deux entraineurs-adjoint Benketfi et Boussaâda.

COUPE DU MONDE U17 : L'ALGÉRIEN ABID CHAREF QUATRIÈME ARBITRE DE LA FINALE ANGLETERRE-ESPAGNE

L'ARBITRE INTERNATIONAL algérien Mehdi Abid Charef sera le quatrième arbitre de la finale de la Coupe du Monde des U17 devant opposer l'Angleterre à l'Espagne samedi (20h00 locales) à Calcutta (Inde), a indiqué la Fédération internationale de football (FIFA) jeudi. Abid Charef avait déjà officié avec son compatriote Abdelhak Etchiali (arbitre assistant) trois matchs du Mondial dont le quart de finale entre le Mali et le Ghana.La finale entre l'Angleterre et l'Espagne sera dirigée par un trio paraguayen sous la conduite d'Enrique Cares, assisté de ses deux compatriotes Eduardo Cardozo et Juan Zorrilla.L'Angleterre s'est qualifiée pour la finale aux dépens du Brésil (3-1) et l'Espagne a sorti le Mali sur le même score en demi-finales disputées mercredi à Calcutta. Le match de classement pour la troisième place entre le Brésil et le Mali, prévu également samedi à Calcutta (17h00 locales) a été confié à un trio arbitral costaricien dirigé par Ricardo Montero.

FC PORTO : YACINE BRAHIMI REÇOIT LE TROPHÉE DE MEILLEUR JOUEUR DE LA SAISON 2016-2017

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN, Yacine Brahimi, a été récompensé du trophée de meilleur joueur du FC Porto pour l'année 2017 lors de la cérémonie des «Drages De Ouro» (Dragons d'or) qui s'est déroulée mercredi soir à Porto (Portugal).Brahimi n'a pas caché sa joie en recevant ce trophée des mains du nouveau sélectionneur algérien et ancienne vedette du club, Rabah Madjer, le désignant comme meilleur joueur du FC Porto pour la saison écoulée. Il a ainsi remercié ses coéquipiers et déclaré qu'il voulait remporter le championnat avec son club.»Je suis très heureux d'appartenir à ce grand club et à cette grande famille. Je remercie tous mes coéquipiers car sans eux, je n'aurais jamais pu remporter ce trophée. Ca me donne beaucoup de motivation pour la suite», a déclaré Brahimi. «Cette année les supporteurs sont extraordinaires. On ne cessera jamais de les remercier et j'espère qu'on pourra aller jusqu'au bout cette saison. Du fond du cœur j'espère qu'on remportera le championnat», a-t-il ajouté.

CHAMPIONNAT NATIONAL UNIVERSITAIRE DE FUTSAL DU 1 AU 3 NOVEMBRE À SIDI BEL-ABBES

LE CHAMPIONNAT national universitaire de Futsal aura lieu du 1 au 3 novembres à Sidi Bel-Abbes, a-t-on appris jeudi auprès de la Fédération algérienne des sports universitaires. Cette manifestation sportive de trois jours est organisée par la ligue wilaya des sports universitaires de Sidi Bel-Abbes en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya, dans le cadre des festivités du 63ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération nationale. Ce championnat national regroupera huit équipes universitaires des wilayas d'Alger, Blida, Constantine, Tizi-Ouzou, Tlemcen, Ain Témouchent, Sidi Bel-Abbes et Oran reparties en deux poules de quatre. Les rencontres auront lieu au niveau des salles omnisports «Adda Boudjellal», «24 février» et celle de la résidence universitaire C4.

SEULE À BORD D'UN AVION VERS LA CRÈTE: LE VOYAGE DE RÊVE



KARON GRIEVE a vécu une expérience inoubliable lors d'un vol au départ de Glasgow vers Heraklion. Elle était la seule passagère de l'avion, profitant des privilèges accordés par l'équipage.
La compagnie Jet2 proposait ses dernières places pour Heraklion avant la fin de la saison. Ce dernier vol vers les destinations au soleil est généralement peu fréquenté, surtout à cette époque de l'année.
"Ce n'est pas inhabituel", avoue-t-on du côté de la compagnie aérienne à BBC News. Du coup, ce n'était pas forcément étonnant de voir que Karon Grieve était la seule passagère dimanche dernier. La femme de 52 ans, qui a payé son billet environ 50 euros, avait d'ailleurs très vite compris que le vol allait être particulier quand elle s'est présentée au guichet d'enregistrement. Elle a tenté de connaître le nombre de personnes à bord. "Le type a rigolé et dit: 'Oh allez, devinez!'", a-t-elle raconté à l'émission Good Morning Scotland. "Nous sommes descendus de 10 à quatre et il a fini par me dire: 'Vous ne devinerez jamais, vous n'êtes que trois!'"

"Surréaliste"
Les deux autres passagers n'ont finalement pas embarqué. Du coup, Karon s'est retrouvée toute seule dans un Boeing qui peut accueillir 189 passagers. Elle a été traitée comme une reine par l'équipage, qui a mis les petits plats dans les grands. "Nous étions déjà les meilleurs amis avant même l'embarquement. La pilote, qui s'appelait Laura, a été fantastique. Elle est venue s'asseoir à côté de moi pendant que son copilote s'occupait des vérifications, et nous avons discuté du vol", précise-t-elle, des propos traduits par 20 Minutes. Pendant le vol, Karon a pu s'approcher de la pilote, qui lui a même montré au loin un orage. Une vue magnifique. "C'était surréaliste!", conclut-elle.

UN PEU TIRÉ PAR LES CHEVEUX, LE MARKETING CODÉ D'EMINEM?



Le titre de l'album à venir du rappeur américain Eminem aurait-il été révélé à travers une campagne publicitaire cabalistique vantant à première vue un médicament?
Paul Rosenberg, manager d'Eminem et nouveau CEO de Def Jam Recordings, a posté sur Instagram une photo où il tient le nouveau CD du rappeur Yelawolf, qui sort ce vendredi. Sur ce cliché d'apparence anodine, des internautes ont relevé l'immense affiche pour le médicament "Revival" à l'arrière-plan: une marque de médicament qui n'existe pas et un espace publicitaire qui aurait été payé par Interscope Records.Qu'est-ce qui permet de faire un rapprochement avec Eminem? D'abord, le "E" inversé dans "REVIVAL", comme dans le logo du rappeur. En outre, le site - presque crédible- askaboutrevival.com lié au prétendu médicament (traitant l'Atrox Rithimus, un mal inexistant) contient des références à l'artiste. Dans la vidéo intégrée au site, l'acteur dit notamment "lose yourself" et "I won't waste my one shot", ce qui rappelle fatalement le single "Lose Yourself" d'Eminem, de la BO du film "8 Mile". Aussi, une note de bas de page indique "REVIVAL does not cause these side effects, but if you have them you should for sure seek medical attention, 'I need a doctor'" ("I Need A Doctor" étant le titre d'une chanson de Dr. Dre sur laquelle apparaît Eminem). En appelant le numéro mentionné sur le site, les plus curieux entendront en fond du message enregistré une nappe de piano rappelant "I Need A Doctor", comme dans la vidéo.
S'il n'y a pas eu confirmation que "Revival" soit bien le titre du neuvième album d'Eminem, on est largement en droit de le penser, tranche Billboard, qui rappelle que le rappeur a déjà eu recours à ce genre de procédé pour promouvoir son album "Relapse" en 2009, son équipe ayant créé un site internet pour un faux centre de désintoxication baptisé "Popsomp Hills". Les lecteurs dotés de bons yeux liront justement dans la vidéo et sur le nouveau site de Revival que le médicament est produit par "Popsomp Industries"...

SPIROU AU CINÉMA DÉJÀ DESCENDU SUR LE WEB



LA BANDE-ANNONCE des Aventures de Spirou et Fantasio, énième adaptation cinéma d'une bande-dessinée franco-belge, a été dévoilée ce mercredi 25 octobre. Et le moins que l'on puisse écrire, c'est qu'elle ne fait pas l'unanimité...
Après Boule et Bill, Benoît Brisefer (si, si), Les Profs ou Le Petit Spirou, le cinéma français s'empare cette fois de Spirou, le vrai, celui popularisé par Franquin.
Dans les rôles-titres, c'est Thomas Solivérès qui enfile la tenue rouge de groom, Alex Lutz se glissant lui dans le costume de reporter de Fantasio. Sont également présents Ramzy Bédia, méconnaissable dans le rôle du terrible Zorglub et Christian Clavier, qui prend les traits d'un Champignac légèrement plus bedonnant que l'original.
Dévoilée mercredi, la première bande-annonce du film - pour les fans: on y aperçoit le fameux Fantacoptère, mais pas de trace de la Turbotraction - provoque pas mal de réactions, et pas des plus bienveillantes.
"Encore une adaptation daubesque, merci le cinéma français", écrit un internaute sur YouTube. "Une bande-annonce qui n'annonce rien de bon", juge de son côté Les Inrocks.
Rappelons pour la défense du genre que ce dernier est évidemment d'abord destiné à un public jeune. Il n'empêche, force est de constater qu'à chaque tentative, l'adaptation est qualitativement à mille lieux de l'original. Les Aventures de Spirou et Fantasio vont-elles déroger à la règle? Réponse le 21 février prochain.

LORSQUE NINTENDO A ENREGISTRÉ UNE BAISSE DE SES REVENUS À CAUSE DE L'ÉCHEC DE LA WII U, SON PDG A RÉDUIT SA RÉMUNÉRATION DE MOITIÉ PENDANT CINQ MOIS !



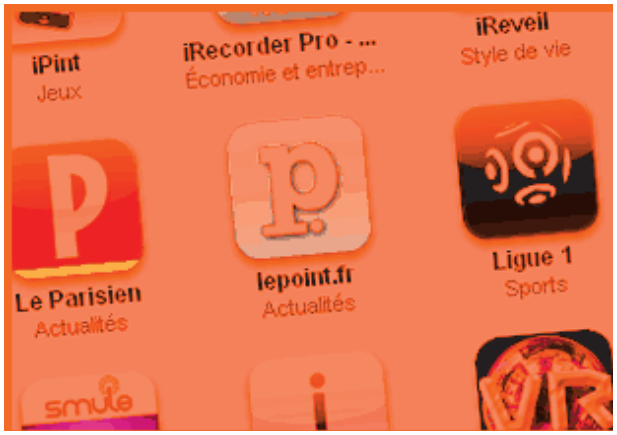
Le patron de Nintendo a annoncé en 2014 qu'il réduirait son salaire de moitié après avoir annoncé un bénéfice de seulement 9% sur la faible demande de la console Wii U. Le président Satoru Iwata a déclaré à la presse qu'il retirerait la moitié de son salaire pendant cinq mois pour compenser le ralentissement économique de la multinationale japonaise, tandis que les autres membres du conseil d'administration verraient une réduction de salaire comprise entre 20 et 30%

Les apps mobiles d'entreprise sont encore mal considérées

Les études ne cessent de montrer l'importance croissante des apps mobiles pour les entreprises avides de numérique. Pourtant, personne n'est satisfait de la façon dont ces apps sont conçues et déployées.

Alors que la mobilité joue un rôle de plus en plus prépondérant dans l'informatique d'entreprise côté client, beaucoup d'entreprises éprouvent encore des difficultés avec le développement et la gestion des apps mobiles. Un solide dossier économique doit être bâti pour ouvrir les applications et données d'entreprise à l'accès mobile. Dans une récente étude menée par IFS auprès de 200 cadres, les responsables de la transformation numérique sont apparus plus ouverts à l'accès des apps mobiles. Ils étaient plus de deux fois plus nombreux à se dire prêts à accéder à leurs logiciels depuis un appareil mobile que ceux qui ont déploré que leurs logiciels ne les préparaient guère à la transformation numérique.

Il reste toutefois du chemin à parcourir dans ce domaine. Alors que 70 % des cadres dans l'ensemble ont reconnu que l'augmentation de l'accès mobile aux logiciels d'entreprise pouvait représenter une opportunité immédiate de transformation numérique, seuls 31 % proposent actuellement l'accès aux logiciels d'entreprise via un appareil mobile.



MANQUE D'EFFECTIF QUALIFIÉ

Est-il temps alors de faire intervenir l'entité informatique et les consultants pour passer à la mobilité ? Hélas, cela semble problématique également, comme le montre une autre étude récente. Cette étude réalisée auprès de 1 000 cadres et commandée par Kony révèle un stupéfiant manque de confiance en la capacité de l'entité informatique interne à développer et déployer des apps mobiles. Parmi les dirigeants d'entreprise qui ont investi dans le développement d'apps mobiles en interne au cours des 12 derniers mois, la majorité (65 %) indiquent qu'ils ne sont pas pleinement satisfaits de la façon dont leur département informatique gère l'expérience utilisateur globale des apps. Ils sont seulement 19 % à penser que travailler avec leur département informatique interne constitue la meilleure solution pour développer leurs apps.

Quels sont donc les problèmes que soulève le travail de l'entité informatique en matière d'apps mobiles ? Le principal problème tient au manque d'effectifs qualifiés (42 %), suivi par des budgets informatiques limités (40 %) et la sécurité (37 %). Au moins 27 % des dirigeants estiment que leur département informatique ne donne pas une assez grande priorité aux apps.

Les dirigeants d'entreprise ne sont pas non plus satisfaits du travail réalisé par des consultants ou des prestataires de services externes sur les apps mobiles. Sur les 73 % qui gèrent le développement d'apps mobiles en externe, 92 % considèrent que les projets n'ont pas répondu à leurs attentes. 43 %, soit plus de deux sur cinq, indiquent qu'ils avaient subi des coûts supérieurs à ce qui était prévu pour développer l'app, tandis qu'ils sont 41% à ne pas avoir anticipé les coûts liés à la maintenance des apps développées en externe. Par ailleurs, 39 % se plaignent de ne pas avoir pu personnaliser les apps autant qu'ils l'auraient voulu.

LES APPS MOBILES PERMETTENT LA COLLECTE PRÉCISE ET EN TEMPS RÉEL D'INFORMATIONS D'ENTREPRISE

Il est indéniable que les apps mobiles doivent constituer un élément central des stratégies technologiques des entreprises, car elles sont le choix de nombreux utilisateurs finaux et clients. Les auteurs du rapport de l'étude d'IFS constatent que les apps mobiles permettent la collecte précise et en temps réel d'informations d'entreprise qui favorisent des opérations plus efficientes et une meilleure prise de décisions des dirigeants, tout en améliorant l'expérience des clients. Les utilisateurs finaux de l'entreprise y gagnent également en productivité, en ayant une plus grande interaction avec des systèmes clés.

Il est donc important de considérer le développement et le déploiement des apps mobiles avec toute l'attention et les soins qui sont portés aux applications d'entreprise plus traditionnelles. Les apps mobiles ne doivent plus être des projets ponctuels ou de faible priorité auxquels on n'accorde qu'un peu de temps et des processus à peine réfléchis. Elles pourraient bien être le moyen d'accès aux systèmes d'entreprise privilégié par la majorité des utilisateurs et des clients dorénavant.

WiGig, le protocole qui doit enfin briser les chaînes des casques de VR

DEPUIS 2009 stagne dans les cartons de l'IEEE le 802.11ad, aux promesses de débit faramineuses, mais à la portée réduite. Des caractéristiques parfaites pour relier sans fil un casque de VR à une machine puissante. L'avenir ?

Si la technologie de réalité virtuelle (VR) s'est développée à un rythme rapide récemment, c'est que des innovations ont permis de mettre en place l'affichage dans un casque (HMD - Head Mounted Display), les systèmes de suivi des mouvements, ou encore les contrôleurs. Reste la question de la connectivité, qui semble pour l'heure poser problème : impossible aujourd'hui de se passer d'un câble tout en bénéficiant de la puissance d'un véritable ordinateur à proximité pour propulser les applications.

Conséquence : les casques de VR sans câble embarquent des smartphones, ou bien on trouve des prix qui s'envolent (HoloLens, mais on parle ici de réalité mixte) ou des promesses non encore concrétisées : l'Oculus Go de Facebook est annoncé pour "début 2018", au tarif incroyable de... 200 dollars. Et HTC pourrait faire également prochainement une annonce, mais rien ne filtre pour l'heure. Une tendance à laquelle ne croit pas ABI Research. Le cabinet estime que 84% des casques de VR connectés utiliseront d'ici 2022... le WiGig. De quoi bénéficier aux Oculus Rift, PlayStation VR et autres HTC Vive.

WiGig ? Qu'es aquo ? Le WiGig est une norme de Wi-Fi créée en 2009 mais pour l'heure peu utilisée. Elle exploite la bande de fréquence des 60 GHz. Sa portée ne dépasse pas 10 mètres et ne permet pas de traverser les murs (ce qui ne devrait pas être un problème avec un cas d'usage de casque de VR connecté à un PC ou une console). Mais il propose un débit allant jusqu'à 7 Gbps grâce à une combinaison de technique de beamforming et d'utilisation de hautes fréquences (60 GHz).

OU BIEN PASSER PAR LE CLOUD ET LA 5G

"La connectivité sans fil est de plus en plus importante pour les utilisateurs de VR afin qu'ils aient une meilleure expérience" dit ABI Research qui note également que "une connexion filaire entre le casque de VR reliés avec un câble aux PC ou aux consoles restreint la liberté de mouvement des utilisateurs, ce qui limite le niveau d'immersion".

Des fabricants de matériel comme TPCast, DisplayLink et KwikVR ont mis sur le marché des modules sans fil qui permettent une connectivité entre le casque de VR, les PC ou les consoles. Problème, ces modules sans fil sont encombrants et coûteux : 300 dollars. Intel, Qualcomm et Peraso parient eux sur l'utilisation du WiGig (dit aussi IEEE 802.11ad) dans des périphériques VR connectés pour améliorer la transmission tout en limitant les coûts.



"Le développement des applications de Cloud pour la VR devrait être un autre moteur de la connectivité sans fil pour les casques de VR" note ABI Redearch. Ici, le travail de rendu est effectué sur des serveurs cloud, ce qui permet aux utilisateurs d'accéder aux applications de réalité virtuelle depuis n'importe où. De quoi amincir la taille des casques de VR. Les analystes notent également l'annonce récente de partenariat entre HTC, Dalian Television et Beijing Cyber Cloud pour tester un service de VR dans le cloud.

"Cependant, un débit de données élevé et une faible connectivité de latence sont nécessaires pour les applications de VR en mode Cloud" note ABI Resaerch. Le WiGig est capable de fournir jusqu'à 7 Gbps de connectivité. Il devrait donc jouer un rôle important dans la prise en charge des applications nécessitant une bande passante élevée.

Autre possibilité : bénéficier des débit de la 5G. Le cabinet de recherche note que 2,6 millions de casques de VR devraient être équipés de cette technologie d'ici 2022.

CANCER INFANTILE ET CANCER D'ADULTE : QUELLE DIFFÉRENCE ?



Les cancers infantiles sont rares. Environ 2.000 nouveaux cas chez l'enfant et l'adolescent sont dénombrés chaque année en France. Sont-ils différents des cancers chez l'adulte ?

Une guérison plus importante chez les enfants

Ils diffèrent des cancers de l'adulte par leur apparence et leur vitesse de croissance. Chez les enfants, les cancers les plus fréquents sont :
•cancer du sang et de la moelle osseuse ;
•cancer du tissu lymphatique ;
•cancer du cerveau ;
•cancer du système nerveux ;
•cancer des muscles ;
•cancer des reins ;
•cancer des os.

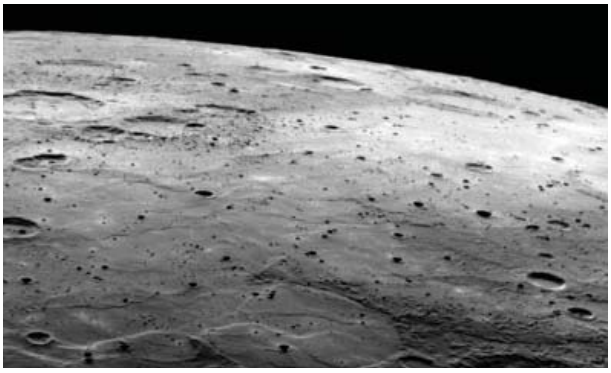
Chez les adultes, les organes les plus touchés sont la peau, le sein, la prostate, le poumon, l'intestin, la vessie et le côlon. Par ailleurs, l'espoir de guérison est beaucoup plus grand chez l'enfant. La Ligue contre le cancer considère que 70 % à 80 % des enfants et des adolescents atteints de cancer guérissent.

MERCURE :

L'impact des comètes expliquerait sa couleur sombre

Pourquoi la surface de Mercure est-elle plus sombre que celle de la Lune alors qu'elle ne le devrait pas ? Une équipe de planétologues pense avoir trouvé une réponse possible. Elle se trouverait au niveau de la matière cométaire, riche en carbone, qui bombarde la surface de Mercure depuis des milliards d'années.

Selon Constantin Tsiolkovski, la Terre est notre berceau. On pourrait dire que le Système solaire est notre maison. Notre curiosité nous pousse à l'explorer, peut-être dans l'espoir d'en apprendre plus sur nous-mêmes et de savoir d'où nous venons. L'un des corps célestes qui fait l'objet de notre attention, à part Pluton ou Cérès, est la planète Mercure. Un peu plus grande que la Lune, elle lui ressemble beaucoup. Toutefois, lorsque les planétologues l'ont étudié d'un peu plus près, ils sont tombés sur une énigme.



Elle a commencé lorsqu'ils ont constaté que la surface de Mercure était bien plus sombre que celle de la Lune. Dans le cas de notre satellite naturel, nous savons qu'une partie de sa noirceur est due à l'action combinée des particules du vent solaire et des micrométéorites. Cela conduit à la formation de nanoparticules ferreuses sombres qui saupoudrent sa surface. Les mêmes processus devraient se produire avec Mercure mais des analyses spectrales ont montré que ces nanoparticules étaient présentes en quantité bien plus faible. Quelle pouvait être la nature de l'agent responsable de la couleur si sombre de Mercure ?

Une équipe de chercheurs pense avoir trouvé la clé de l'énigme et vient de publier un article dans Nature Geoscience à ce sujet. On avait oublié les comètes. Elles sont nombreuses à foncer en direction du Soleil et à pénétrer dans le Système solaire interne comme le montrent des images prises par Soho. Elles se fragmentent alors souvent.

Or, selon certaines estimations, la composition de la poussière cométaire pourrait grimper jusqu'à 25 % de carbone et serait en moyenne de 18 %. Se pourrait-il qu'un flux de particules carbonées aussi important ait atteint la surface de Mercure ?

Des impacts de météorites simulés en laboratoire

Pour en avoir le cœur net, la planétologue Megan Bruck Syal a modélisé ce flux de matériau cométaire.

Elle est arrivée à la conclusion qu'après plusieurs milliards d'années, 3 à 6 % de la surface de Mercure pouvait être constituée de carbone. Cependant, pour pouvoir affirmer que ce flux était responsable de la couleur noire observée, il a fallu aller un cran plus loin dans les investigations.

Avec des collègues, la chercheuse a alors entrepris d'utiliser le célèbre Ames Vertical Gun Range.

Il s'agit d'une sorte de canon mis au point pendant le programme Apollo pour étudier la formation des cratères lunaires. Il peut projeter des projectiles jusqu'à des vitesses de l'ordre de 7 km/s dans divers matériaux.

Pour simuler le comportement des matériaux carbonés présents dans les fragments cométaires heurtant la surface de Mercure, du sucre a été utilisé dans la constitution de projectiles qui ont été projetés sur des matériaux simulant les basaltes lunaires.

Les expériences ont montré que les pressions et les températures réalisées lors des impacts simulés provoquaient la formation de particules de carbone amorphe similaires à de la suie et même du graphite et des nanodiamants, des composants stables dans les conditions régnant à la surface de Mercure.

Surtout, ces composants carbonés se mélangent avec le matériau de la cible de sorte que la quantité de lumière qu'il renvoie est réduite de 5 % et devient comparable à celle mesurée sur Mercure. Toutefois, pour vraiment valider ce scénario, il faudrait probablement allez sur la planète.

La modification facile du génome humain inquiète des chercheurs

UNE TECHNOLOGIE, appelée CRISPR-Cas9, facilite la modification des génomes. Appliquée aux embryons humains, elle permettrait de corriger des « défauts » génétiques. La communauté scientifique s'en émeut dans un article qui soulève des questions éthiques.

Du nom de CRISPR-Cas9, cette nouvelle technique simple et peu coûteuse est en train de révolutionner le génie génétique. CRISPR-Cas9 trouve son origine dans un système immunitaire bactérien : il permet à la cellule de reconnaître la séquence d'un virus et de couper l'ADN contenant la séquence pour détruire le virus s'il infecte à nouveau la cellule. La protéine bactérienne est guidée par un ARN qui cible une séquence particulière d'ADN.

En 2012, Jennifer Doudna et la Française Emmanuelle Charpentier ont adapté ce système au génie génétique : il est désormais possible de couper la séquence d'ADN de son choix en changeant l'ARN qui guide la protéine. Pour utiliser cette méthode, les scientifiques doivent fabriquer un ARN qui corresponde à la séquence d'ADN à couper. Attaché à la protéine bactérienne Cas9, l'ARN se lie à sa séquence d'ADN et Cas9 coupe l'ADN à cet endroit. La cellule essaie alors de réparer la coupure mais souvent avec des imperfections, d'où une inactivation du gène. Pour changer le gène, il suffit d'incorporer dans la cellule un morceau d'ADN similaire à celui qui a été coupé, mais contenant la « bonne » séquence.



Ce système inspiré des bactéries permet des modifications dans l'ADN de plantes et d'animaux et crée des animaux génétiquement modifiés de manière plus aisée qu'auparavant. Des scientifiques chinois ont aussi pu obtenir des singes avec des changements dans deux gènes. Prochaine étape : l'Homme ?

CRISP-Cas9 facilite la modification de l'ADN d'un génome

La technique pourrait permettre de corriger certains gènes responsables de maladies humaines, soulevant ainsi de nombreuses questions éthiques. Dans un article paru dans Science, un collectif de 18 chercheurs appelle à la prudence s'agissant de la modification de lignées germinales humaines ; ils demandent que l'utilisation de CRISPR-Cas9 pour la manipulation du génome humain fasse l'objet d'un débat.

Parmi ces 18 chercheurs se trouve David Baltimore, prix Nobel de Médecine : « Nous voulons avertir les gens que c'est désormais facile ». Si les essais cliniques sont bien encadrés aux États-Unis et en Europe, dans d'autres pays, où la réglementation est plus laxiste, des dérives seraient à craindre. Les scientifiques demandent donc qu'il y ait un moratoire sur les applications cliniques.

La manipulation des cellules germinales humaines, qui fournissent ovocytes et spermatozoïdes, permettrait des modifications génétiques transmissibles à la descendance. Au-delà de la question éthique de la manipulation du génome humain, la technique pourrait comporter des risques à cause de coupures indésirables dans le génome. Le risque d'erreurs et les conséquences sur l'individu sont inconnus.

Une hausse de 1,5 °C et la géoingénierie au coeur des débats à Montréal

Les experts internationaux réunis à Montréal cette semaine sous l'égide de l'ONU ont presque terminé leurs délibérations. La modification du climat par la technologie, appelée géoingénierie, ainsi que la limitation à 1,5 °C de la hausse de la température d'ici 2100 sont au coeur des discussions. Plus tôt cette semaine, une étude du Conference Board concluait que l'atteinte des objectifs de l'accord de Paris chambarderait l'économie canadienne.



Les discussions du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de l'ONU visent à publier un sixième rapport complet en 2022, ainsi que des rapports plus pointus, dont un sur les voies permettant de limiter la croissance de la température à 1,5 °C au XXIe siècle. « Limiter l'augmentation à 1,5 °C faisait partie de l'accord de Paris », dit Patrick Bonin, responsable de la campagne climatique chez Greenpeace Canada, qui a au GIEC un statut d'observateur habilité à faire des commentaires. « Ce rapport spécial sera publié l'an prochain. L'une de nos priorités est d'éviter que soient envisagés des tests à grande échelle de technologies de captation du carbone qui ne sont pas naturelles, la géoingénierie. Ça pourrait être très dangereux. » Parmi les avenues envisagées par les partisans de la géoingénierie, citons le pompage des gaz à effet de serre industriels dans des réservoirs souterrains, où ils se transformeraient en roches si des conditions propices sont réunies, ou au fond des océans. Certains proposent aussi de réduire la température de la planète en diffusant de la suie dans la haute atmosphère, un peu comme un volcan.

L'ÉTUDE DU CONFERENCE BOARD

Augmentation de l'inflation, diminution du pouvoir d'achat des ménages, investissements massifs dans des lignes de transmission électriques est-ouest ainsi que construction de nouvelles centrales nucléaires un peu partout dans le pays et de centrales hydroélectriques au Labrador et en Colombie-Britannique. Publiée mercredi, l'étude du Conference Board estime impossible que le Canada atteigne ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre conformément aux engagements pris dans l'accord de Paris, soit 60 % de moins d'ici 2050. Mais au prix d'une révolution économique, on pourrait s'en approcher. « Nous avons considéré ce qui se passerait avec une taxe sur le carbone de 200 $ par tonne en 2025 », explique Louis Thériault, vice-président à la stratégie industrielle et aux politiques publiques du Conference Board. « Ça permettrait de faire les investissements de 100 milliards par année nécessaires pour s'approcher des objectifs de l'accord de Paris. Mais ça représente 50 % des investissements non résidentiels actuels. Considérant la pénurie de main-d'oeuvre actuelle, ça signifie des changements très importants dans l'économie canadienne. » Le prix du carbone, qui est actuellement de 18 $ la tonne au Québec, sera fixé en 2018 à un prix plancher canadien de 10 $ la tonne, augmentant à 50 $ la tonne d'ici 2022.

LA RÉACTION DE GREENPEACE

« C'est une analyse économique, dit Patrick Bonin de Greenpeace. C'est sûr que décarboner notre économie demande des changements et des efforts. Mais il y aurait aussi des bénéfices pour la santé et les phénomènes météorologiques. Environnement Canada évalue que le coût social des émissions de gaz à effet de serre est de 50 $ par tonne. On donne des subventions directes de trois milliards par année à l'industrie des carburants fossiles. » Pour ce qui est de la production d'électricité, M. Bonin est favorable à la création de nouvelles lignes de transmission entre provinces, mais estime que le coût des centrales nucléaires et hydroélectriques est plus élevé que celui des énergies éolienne et solaire ainsi que les programmes d'efficacité énergétique.

1,5 °C

L'an dernier, une étude allemande parue dans la revue Nature Geoscience avait calculé que pour limiter la hausse de température mondiale à 1,5 °C, il faudrait complètement cesser les émissions de gaz à effet de serre d'ici cinq ans. Est-ce exact et est-il réaliste de penser que les voitures à essence seront mises au rancart d'ici 2022 ? « Ce n'est pas faux, même s'il y a des marges d'erreur, dit M. Bonin. On sait actuellement qu'on va probablement dépasser 1,5 °C. Ça serait extrêmement difficile d'y arriver. Mais il faut viser la cible, c'est une question de survie pour des millions de personnes, d'accès à l'eau potable pour des centaines de millions de personnes. Les pays en voie de développement ont exigé que ce soit inscrit à l'accord de Paris. On peut aussi penser augmenter la séquestration du carbone de façon naturelle, avec la reforestation. »

MANIF À LA CAISSE DE DÉPÔT

En marge du sommet du GIEC, 350 personnes ont manifesté hier midi devant la Caisse de dépôt, au centre-ville, pour réclamer la vente des actifs liés aux énergies fossiles. « En 2016, la Caisse a augmenté les actifs liés directement ou indirectement à la production ou au transport d'énergies fossiles, dit M. Bonin. Ce n'est pas éthique et il y a un risque que ces actifs perdent de la valeur soudainement.





On l'a vu avec le charbon. Les responsables du fonds du régime de rentes public de Norvège ont annoncé qu'ils sortiraient du charbon et des sables bitumineux, ceux de Suède aussi. » La Caisse a des actifs liés aux carburants fossiles à hauteur de 16,7 milliards, soit 9,7 % du total des actifs, contre 7 % en 2015, selon Greenpeace.

EN CHIFFRES

0,85 °C : Augmentation de la température mondiale moyenne de 1880 à 2012
2,8 °C : Augmentation de la température mondiale moyenne en 2100, par rapport à la moyenne 1850-1900, si les engagements de l'accord de Paris sont respectés
3,7 °C : Augmentation de la température mondiale moyenne en 2100, par rapport à la moyenne 1850-1900, si l'accord de Paris n'est pas appliqué, avec peu de progrès technologiques et une très forte croissance démographique

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Loue local 40 M2, 1er étage, rue Larbi Ben Midi Alger Tel : 0771 13 66 82

EMPLOI DEMANDES

J. A., ARCHITECTE 05 ans d'expérience ETUDE et SUIVI, maitrise BIE AUTOCADE - ARCHICAD, cherche emploi. Télé. : (0554) 38.01.70.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

ANNIVERSAIRE



CÉRINE,

notre adorable princesse, vient de boucler ses cinq ans (12 octobre 2017). En cette occasion, papa Djamel, maman Sabrina, sa mamie, sa sœur Lina et son frère Mohamed Yanis, tiennent à lui souhaiter un joyeux anniversaire, et un avenir radieux. Comme celui de son feu grand-père, Dr Salah Mouhoubi, qui a vu naitre ce petit bout de chou, plein d'énergie, espiègle, et ô combien affectueuse.

Macha Allah aâlik ya amira !



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2017

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LES COSMÉTIQUES BIO

Quels soins pour mon type de peau?

Peau grasse



Lorsque la zone T ainsi que la peau des joues brillent, on peut parler d'une peau grasse. Cette dernière produit davantage de sébum que la peau normale, d'où sa tendance à reluire et à favoriser l'apparition de boutons et de points noirs.
La peau grasse devrait être nettoyée matin et soir. L'application d'une lotion telle la Lotion assainissante astringente de la gamme Normaderm de Vichy est de mise en complément d'un gel nettoyant afin de réduire l'apparence des pores et la production de sébum. Les peaux grasses peuvent aussi se dessécher! Il ne faut donc pas sauter l'étape de l'hydratation. Il est également conseillé de faire un gommage une fois par semaine pour enrayer l'apparition de points noirs et du teint fade.

. Un cosmétique bio est forcément naturel

Vrai. Cela peut sembler évident mais les sondages démontrent que cela ne l'est pas ! Un produit labellisé « bio » est ainsi au minimum composé de 95% d'ingrédients naturels ou d'origine naturelle, et ces mêmes ingrédients doivent eux-mêmes être issus à 20% de l'agriculture bio (référentiel européen COSMOS).

. Un cosmétique naturel est toujours bio

Faux. Un produit labellisé « nat » doit lui aussi contenir 95% d'ingrédients naturels ou d'origine naturelle. En revanche, ces derniers ne sont pas obligatoirement issus de l'agriculture bio (référentiel européen COSMOS).

. Un cosmétique bio n'est pas toujours issu du commerce équitable

Vrai. Pour être labellisée « bio », une marque n'est pas obligée de s'engager dans le commerce équitable. En revanche, l'association Cosmebio tente de sensibiliser ses adhérents à la chose, avec des journées de formation. Mais les marques qui se lancent dans le commerce équitable n'y sont pas contraintes.



. Les cosmétiques bio sont plus sujets aux allergies

Faux. Il y a quelques années encore, certains produits, notamment à base d'huiles essentielles, pouvaient faire réagir la peau de certaines personnes. Mais d'énormes progrès ont été réalisés dans la formulation des produits. Les statistiques ne démontrent pas plus de problèmes d'allergies qu'en cosmétique conventionnelle.

. Les cosmétiques bio sont de meilleure qualité

Faux. Comme évoqué plus haut, certains produits parfaitement naturels ne sont pas labellisés, et pourtant, ils peuvent s'avérer être de meilleure qualité que d'autres qui se cantonnent aux minimas imposés par les labels. Aussi, il est important de regarder la composition du produit, et la quantité de principes actifs contenue.

. Il n'existe pas de vernis à ongles bio

Vrai. Les vernis sont souvent pointés du doigt pour leur toxicité. Malheureusement, pour l'heure, il n'existe pas de marque bio, les professionnels du secteur n'ayant pas encore trouvé de formule pour offrir une bonne tenue et de la brillance. Certaines marques sont cependant moins nocives.

7 ALIMENTS POUR DE BEAUX CHEVEUX



FRUITS ET LÉGUMES
Les fruits sont d'excellentes sources de vitamine C, de bêta-carotène et de potassium. Les légumes sont aussi riches en vitamines A, B, C et E. Les vitamines sont essentielles pour la santé de vos cheveux. Comme le cheveu est inerte, shampooings et conditionneurs enrichis de nutriments ne peuvent pas faire pousser le cheveu ni le rendre plus sain. Il est donc important de retrouver un maximum de vitamines dans votre assiette avant de vous fier sur les produits achetés en pharmacie ou à un salon professionnel.

GRAINS ENTIERS
Les grains entiers sont riches en hydrates de carbone complexes, en fibres, en vitamines et en sels minéraux, mais pauvres en matières grasses ; quand on les associe à des légumineuses, ils sont une bonne source de protéines complètes. Privilégiez donc le pain, les céréales, les pâtes alimentaires et le riz, sans oublier les légumineuses comme les haricots secs et les petits pois.

VIANDE MAIGRE, POISSON ET VOLAILLE
Ces trois aliments sont d'excellentes sources de protéines. La volaille et le poisson contiennent beaucoup de vitamine A en plus d'être plus maigre en gras saturés que la viande. Des carences en protéines peuvent entraîner la perte de cheveux.

PRODUITS LAITIERS ÉCRÉMÉS
Les produits laitiers sont d'excellentes sources de calcium, de vitamines A, B12 et D, de riboflavine, phosphore, zinc et magnésium. Écrémés (2% à moins de 0,5%), ils sont pauvres en cholestérol, riches en protéines. Le cheveu a besoin de protéines, même s'il est naturellement composé de kératine.

ALIMENTS QUI STIMULENT VOTRE BON CHOLESTÉROL



Le chocolat noir

Au cours d'une recherche récente, les participants qui avaient consommé 100 g de chocolat fin noir contenant 70% de cacao, chaque jour pendant une semaine, avaient réduit de 9% leur taux de HDL. C'est une quantité énorme de chocolat, qui équivaut à près de 550 calories! Mais l'un des coauteurs de l'étude, Paul A. Gurbel, médecin à l'Hôpital Sinaï de Baltimore, affirme que de faibles doses quotidiennes, par exemple 15 g, devraient aussi être efficaces sur une période prolongée.

Les baies

Ce n'est pas tant la fraîcheur que la quantité qui compte. Des adultes ayant consommé quotidiennement environ une tasse de baies congelées pendant huit semaines ont vu leur taux de HDL s'élever de 5%.

Les œufs

D'après une recherche menée en Thaïlande, des adultes en santé ayant consommé un œuf par jour pendant 12 semaines ont obtenu une augmentation de HDL aussi importante que 48%. Les œufs contiennent beaucoup de lécithine, une substance connue, d'après les recherches sur des animaux, pour faire augmenter le HDL.

Spaghetti aux palourdes

INGREDIENTS

PERSONNES : 4
- Spaghetti – 400 g
- Palourdes – 1 kg
- Ail – 3/4 gousses
- Persil
- Huile d'olive vierge extra
- Poivre

PREPARATION

*Les spaghetti aux palourdes sont très faciles à préparer, mais il faut un peu de patience. En effet, avant de les cuisiner, il faut « trier » les coquillages. Tapotez chaque palourde sur une planche à découper et éliminez toutes celles qui perdent du sable. Placez les autres dans un saladier et faites-les tremper pendant 6 heures environ dans une grande quantité d'eau salée.
*Puis, hachez l'ail et le persil, et faites ouvrir les palourdes à feu vif dans une grande poêle. Attention à ne pas les faire cuire trop longtemps. Il est important d'éteindre le feu dès que les coquillages sont ouverts. Réservez les palourdes et filtrez le jus de cuisson. Enfin, faites dorer l'ail dans la poêle avec un peu d'huile d'olive, versez le jus de cuisson, ajoutez la moitié du persil haché, puis versez les palourdes et mélangez le tout. Laissez cuire juste 1 minute ou 2.
*Pendant ce temps, vous aurez fait bouillir une grande quantité d'eau salée dans laquelle vous aurez fait cuire vos spaghetti. Égouttez-les al dente et versez-les dans dans la poêle. Mélangez bien le tout et ajoutez le reste de persil, ainsi que du poivre, à volonté. Mélangez à nouveau et servez aussitôt.



kefta de sardines au four

INGREDIENTS

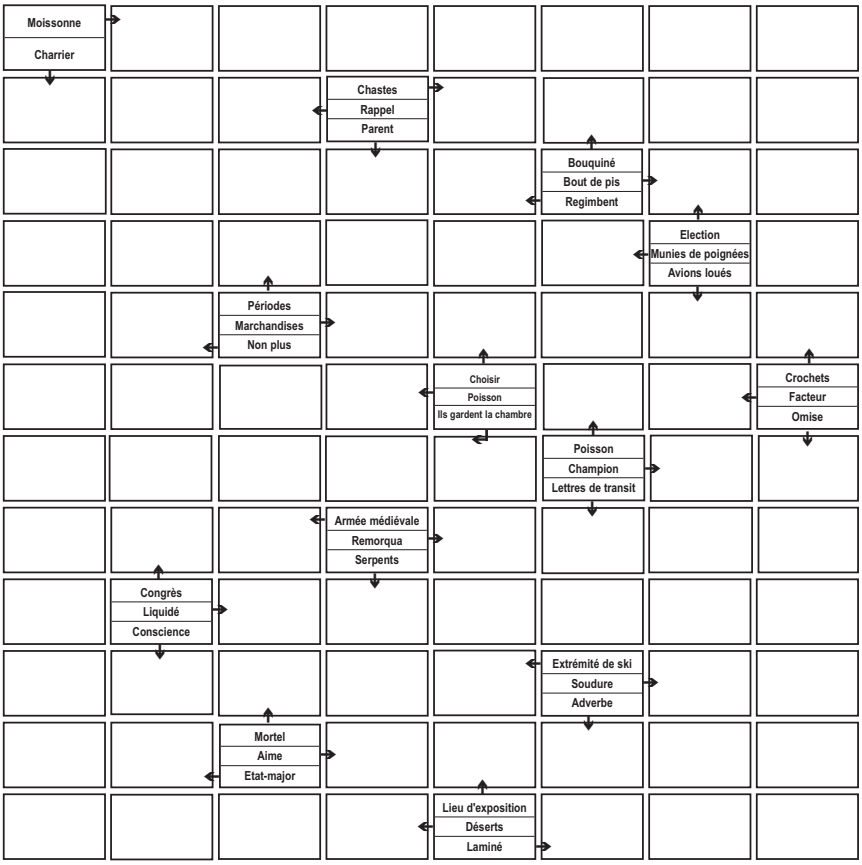
PERSONNES : 4
- 1kg de sardines
- 1 oignon finement haché
- 1 petit bouquet de persil haché
- 4 cuillères à soupe de graisse de mouton haché
- 1/2 cuillère à café de poivre
- 1/2 cuillère à café de cumin
- 2 cuillères à café de piment doux
- 1/2 cuillère à café de piment fort
- 1/2 cuillère à café de graines de coriandre moulu
- La chapelure
- Sel

PREPARATION

- Écailler et vider les sardines enlever leur peau, les laver et égoutter-les dans une passoire.
- Passer la chair de sardine dans un moulin à légumes au-dessus d'une casserole.
- Mettre dans un saladier les sardines moulus, la graisse de mouton haché, l'oignon haché, persil haché, 2 cuillères à soupe de chapelure, assaisonner d'épices et malaxer bien avec les doigts jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène.
- Façonner des croquettes avec ce mélange, passer-les dans la chapelure de deux côtés et poser-les au fur et à mesure dans un plat allant au four recouverte de papier sulfurisé huilé, arroser tous les croquettes avec l'huile d'olive.
- Faire cuire dans un four moyen en les retournant jusqu'à cuisson complète.
- Servir aussitôt.



Mots fléchés n° 2441



SOLUTION MOTS FLECHES N° 2440

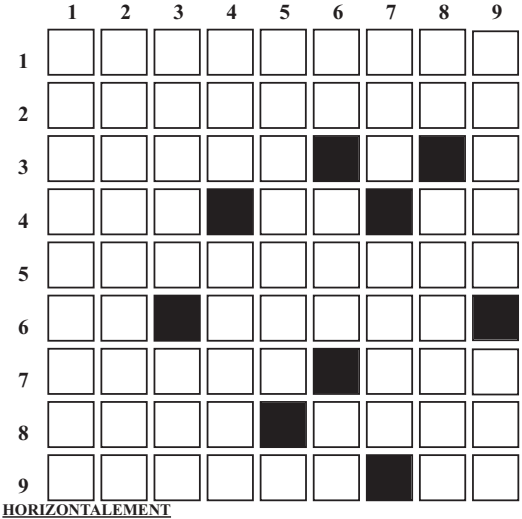
Horizontalement

- MORDONS
PARA - BIO
ENERGIES
NIGER - CI
EGO - EPEE
TANGER - S
RN - URES -
ACES - TAS
TEL - FETA
I - UNIRAI
OP - OS - NE
NUEE - LES

Verticalement

- PENETRATION
MANIGANCE - PU
OREGON - ELU - E
RARE - GUS - NOE
D - GREER - FIS -
OBI - PRETER - L
NIECE - SATANE
SOSIES - SAIES

Mots croisés 9/9 n° 2441



HORIZONTALEMENT

1. Manque de logique - 2. Incertaines - 3. Sensées - 4. Terre en mer - Symbole chimique - Cris de surprise - 5. Réduction accordée - 6. La matinée - Conducteur patient - 7. Chapeaux - Vieux supplice - 8. Possessif - Traîneau - 9. Expérimente - Liaison.

VERTICALEMENT

1. Extraordinaire - 2. Gloutonneries - 3. Réelles - Ingurgités - 4. Homme de réserve - Cacha - 5. Demeurons - 6. A payer donc - Pas elle - Largeur de tissu - 7. Préfixe d'égalité - Rassasié - 8. Règle à suivre - Passionné - 9. Au bout de l'hameçon - Balle de service.

SOLUTION N° 2440

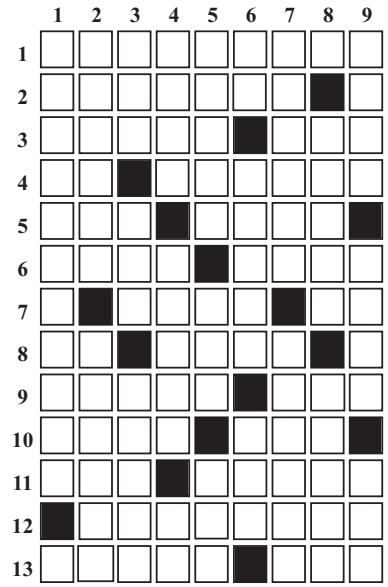
Horizontalement

ACCENTUAI
FRATERNEL
FILA - EIRE
ABIMES - AU
IL - ANSE - S
SETS - ANP -
SUA - PUNIE
ER - SITUER
ESAU - AIDE

Verticalement

AFFAISSEE
CRIBLEURS
CALI - TA - A
ETAMAS - SU
NE - EN - PI -
TRESSAUTA
UNI - ENNUI
AERA - PIED
ILEUS - ERE

Mots croisés 9/13 n° 2441



HORIZONTALEMENT

1. Rafles de police - 2. Mariée - 3. Edifies - Première personne - 4. Terme d'alternative - Tumultes - 5. Aéroplane - Produit de vers - 6. Poitrine - Etat d'Asie - 7. Marque de privation - Petit cube - 8. Terme d'une ruée - Sans lumière - 9. Alourdi - Beau parleur - 10. Soutien - Enchaîna - 11. Pillage - Instrument de cow-boy - 12. Meuble d'église - 13. Bien là - Navire médiéval.

VERTICALEMENT

1. Désorientés - 2. Partie du corps - Publicité tapageuse - 3. Ballot - Inséré - Grand faucon d'Europe - 4. Pataquès - Huppé - Sujet de ragot - 5. Ouïes du violon - Patriarche biblique - Près de - 6. Devenu mortel - Gâté - Palefrenier - 7. Déposant - Fruit à pépins - 8. Cours d'eau - Ennuyée - 9. Planches aux pieds - Cracheur italien - Marque de soulagement.

SOLUTION N° 2440

Horizontalement

PROSPECTA
RESTAURER
OCEAN - ALE
VU - DEVIES
ELBE - UNS -
RER - CET - E
BRUGES - EN
E - TAC - ART
- CALIBREE
ALLO - EDIT
NAINJAUNE
TISSER - TE
IRE - UNIES
IPROVERBE -
ANTI
RECULER -
CLAIR
OSE -
BRUTALISE
STADE -
GALONS -
PANE -
CECI - JEU
EU - VUES -
BEARN
CRAINT -
ARDU - I
TELES -
EREINTE
ARES -
ENTETEES

Verticalement

SODUKU 170

Pour jouer au Soduku

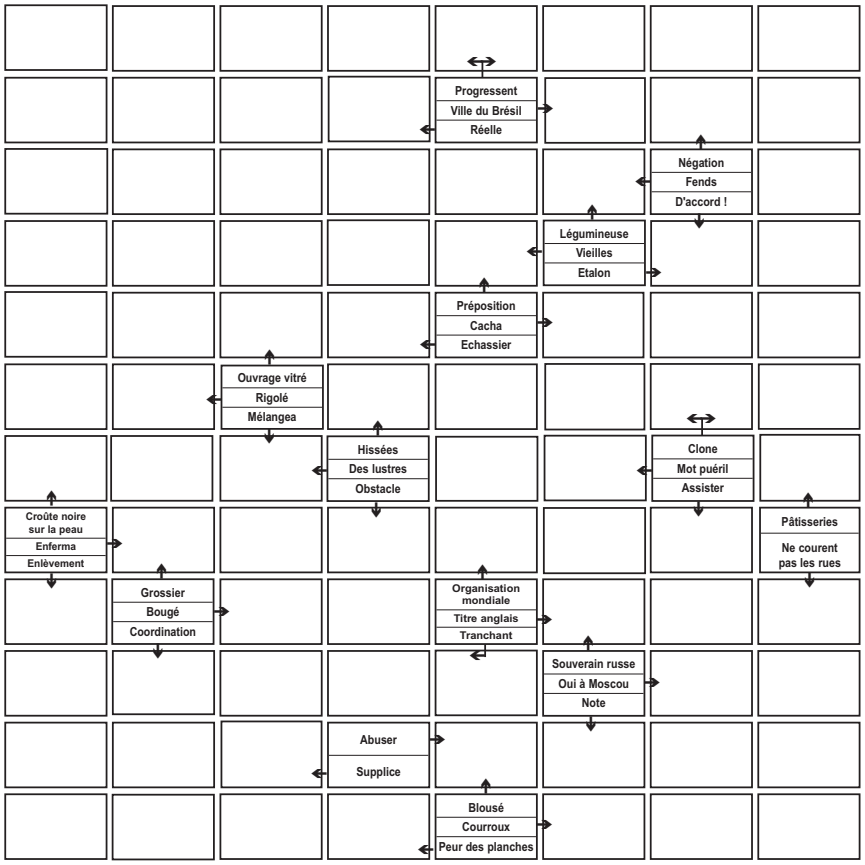
- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

4				8			3	9
8						7		
	1		4		7			
		4		3		6		
2	5		7		1			8
		1				4	7	
			9		8		6	
		9		7				
	3							7

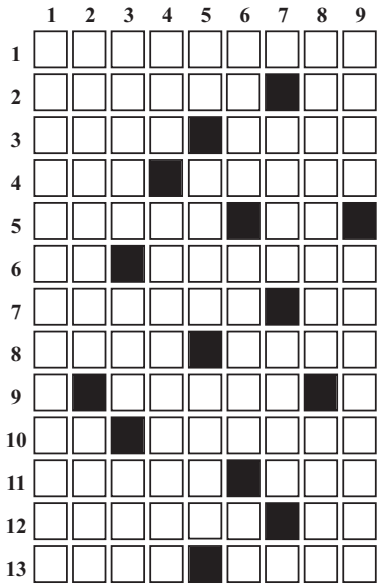
SOLUTIONS

1	5	2	4	3	9	8	7	6
7	8	6	2	5	1	3	9	4
9	3	4	6	7	8	5	2	1
4	9	3	7	8	5	6	1	2
2	6	1	3	9	4	7	5	8
5	7	8	1	2	6	9	4	3
8	1	7	9	4	3	2	6	5
6	2	5	8	1	7	4	3	9
3	4	9	6	5	2	1	8	7

Mots fléchés n° 1371



Mots croisés 9/13 n° 1371



HORIZONTALEMENT

1. Révéler - 2. Sasse - Drame nippon - 3. Langue asiatique - Au menu des Japonais - 4. Lecteur mystérieux - Bout de couverture - 5. Feintes - Trompé - 6. Possessif - Dégoûter - 7. Inconnu - Mot de môme - 8. Gaz atmosphérique - Rongeurs - 9. Déride - 10. Explication - Instrument de cavalier - 11. Palpai - Le premier à rougir - 12. Dépossédé - Réfléchi - 13. Prévoit - Liquidas.

VERTICALEMENT

1. Prépondérantes - 2. Fin de course sur plage - Propos venimeux - 3. Bandes - Homme du Déluge - Pièce de soutènement - 4. Pour accord - Distendant - 5. Vieille mode - Il a disparu de Russie - Paroi - 6. Refus - Suite - Agent de liaison - 7. Palmipèdes - Pas pressé - 8. Prestigieux - Montagne de Thessalie - 9. Torturé - Ennuyeuses.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1370

Horizontalement

SAGACITE
TRAM - FIL
ERRER - RI
MIE - OUED
MERCIS - E
- RAI - ACE
VE - RASA -
ESSES - BA
I - USINAI
LOI - RING
LUES - FEU
ET - THESE

Verticalement

STEMM - VEILLE
ARRIERES - OUT
GARERA - SUIE -
AME - CIRES - ST
C - ROI - ASIR - H
IF - USAS - NIFE
TIRE - CABANES
ELIDEE - AIGUE

SOLUTION N° 1370

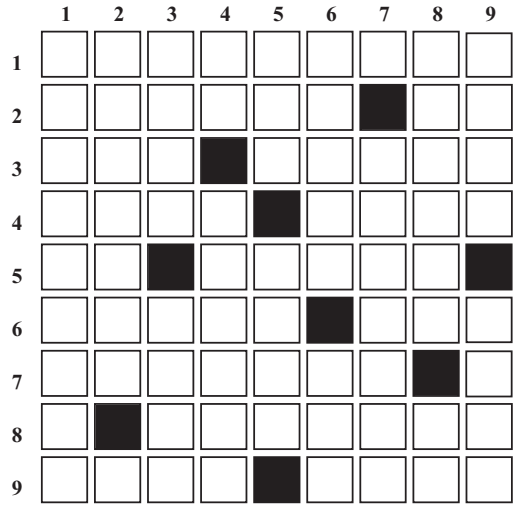
HORIZONTALEMENT

ACROBATES
DIAPOS - TA
H - DERAPER
EPINE - ONC
SOU - AVIDE
IMMOLES - L
OP - PERSIL
NIET - RENE
- EPIQUES -
BRAQUE - IF
O - NUE - AGE
MADELEINE
EMUS - URES

VERTICALEMENT

ADHESION - BOME
CI - POMPIER - AM
RADIUM - EPAN- DU
OPEN - OPTIQUES
BOREALE - QUEL - ASA - VERRUE - EU
T - POISSEE - AIR
ETEND - INSIGNE
SARCELLE - FEES

Mots croisés 9/9 n° 1371



SOLUTION N°1370

HORIZONTALEMENT

DISTANTCAT
INOUI - OLE
VINT - IULE
ET - UNS - US
RISSOLER -
TAU - RARES
I - SAINS - I
RA - LAD - FO
AMIE - FLAN

VERTICALEMENT

DIVERTIRA
INITIA - AM
SON - SUS - I
TUTUS - ALE
AI - NORIA -
N - ISLANDE
COU - ERS - L
ALLURE - FA
TEES - SION

HORIZONTALEMENT

1. Assurances données - 2. Entrepôt - Rapport de courbe - 9. Souci du coiffeur - Pays d'Afrique - 4. Munit - Pressa - 5. Il bat le roi - Boîte à idées - 6. Eprouve - Théâtre régional - 7. Exténué - 8. Reconnues - 9. Rusé - Sorti.

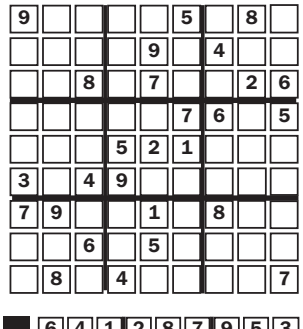
VERTICALEMENT

1. Il vit de proies - 2. Remettre à sa place - 3. Oublia - Récipient pour puits - 4. Note de musique - Energique - 5. Levant - Courroie de direction - 6. S'absenta au cours - Travail de postier - 7. Obsédées - 8. Etonner - Suit le docteur - 9. Maladie du siècle - Bien charpenté.

soduku 100

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45



Solutions

6	4	1	2	8	7	9	5	3
2	3	5	1	6	9	8	7	4
9	7	8	5	3	4	2	6	1
4	2	9	6	7	3	1	8	5
5	1	7	4	2	8	6	3	9
8	6	3	9	5	1	7	4	2
7	5	2	3	1	6	4	9	8
1	8	4	7	9	5	3	2	6
3	9	6	8	4	2	5	1	7


LE JEUNE INDEPENDANT
#Ligue1 #Tebboune
#قسنطينة #Presid
#Gourcuff
#Satim
#Gaz #3G
#UsmAlger
#Tebboune
#Ligue1
#CAN_2017 #dz
#jerusalem #Jsk #algeriennes
#Western_Sahara #الجزائر
#Khadra #sellal
#maghreb
#mobilis
#usine_renault
#Oran2021
#Opep
#Brahimi
#dz_tech
Economie
Culture
Sports
Monde
Regionale
Nationale
#JI
#De l'info sans défaut
facebook.com/jeuneindependant
twitter.com/jindependant

21.00 : Danse avec les stars



DIVERTISSEMENT - 8 saisons / 67 épisodes

Cette semaine, les célébrités encore en compétition sont confrontées à un défi particulièrement original. Toujours en couple avec un danseur professionnel, elles doivent apporter un grain de folie à leur prestation pour cette « crazy night ». Et dès ce soir, Fauve Hautot, Nicolas Archambault, Chris Marques et Jean-Marc Généreux leur décernent désormais deux notes afin de juger l'aspect technique et artistique de chaque performance. Les trois duos les moins convaincants seront alors soumis au vote du public qui décidera lesquels poursuivront l'aventure.

21.00 : Taratata fête ses 25 ans 100% live au Zénith



VARIÉTÉS

Pour célébrer les 25 ans de Taratata, Nagui a donné rendez-vous à une brochette impressionnante de cinquante artistes français et internationaux sur la scène du Zénith de Paris. Reprises audacieuses, duos et trios inattendus, surprises : les ingrédients qui ont fait le succès du rendez-vous musical de France 2 sont réunis tout au long de ce moment unique pour offrir deux heures de détente et de plaisir aux téléspectateurs. Une belle façon de rendre hommage à la musique actuelle dans toute sa diversité.

21.00 : Commissaire Magellan



TÉLÉFILM POLICIER - France (2009) - 2009 saisons / 25 épisodes

Alors qu'il baptise son bateau de course, le célèbre skippeur Loïc Kermadec est assassiné. Magellan se demande qui aurait pu souhaiter sa mort et étudie plusieurs pistes, du concurrent déterminé à l'empêcher de gagner au frère de son propre armateur dont il était l'ennemi juré. Au fil de l'enquête, le commissaire découvre que le marin est revenu à Saignac pour des raisons très personnelles qui ont de quoi déranger pas mal de gens.

21.00 : NCIS : Los Angeles



SÉRIE POLICIÈRE - Etats-Unis (2010) - 8 saisons / 193 épisodes

Alors qu'elle est soumise à la torture, Kensi découvre que la taupe qui l'a enlevée est un agent de la CIA qui cherche à se venger du NCIS. L'équipe est activement à la recherche de sa collègue portée disparue mais doit faire face à une nouvelle trahison. Sam craint que Deeks, trop affecté, n'ait plus le discernement nécessaire pour mener l'enquête. De son côté, Granger est attaqué sur son lit d'hôpital...

21.00 : CLERMONT-AUVERGNE / STADE



Rugby / Top 14

Les saisons qui suivent un titre de champion de France sont souvent difficile pour le lauréat. Les Clermontois n'échappent pas à la règle. Depuis le début de l'exercice, les partenaires de Morgan Parra peinent à retrouver le jeu flamboyant et l'efficacité qui leur a permis de soulever le Bouclier de Brennus au printemps dernier. Au soir de la septième journée, les Auvergnats comptaient déjà quatre défaites face notamment à La Rochelle, Castres ou encore Toulouse.

21.00 : Secrets d'histoire



MAGAZINE HISTORIQUE - 92 épisodes

La Révolution française n'a pas été qu'une affaire d'hommes. Stéphane Bern voyage du château de Versailles aux rives du lac Léman, du palais du Louvre à la Belgique, à la rencontre des grandes révolutionnaires qui ont marqué l'Histoire au féminin. Anne-Josèphe Théroigne de Méricourt, Olympe de Gouges, Charlotte Corday ou encore mesdames Tallien, Roland ou de Staël ont pris une part active au tumulte qui a embrasé le pays en 1789.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:15	12:13	15:12	17:41	19:01
CONSTANTINE	05:20	12:18	15:18	17:46	19:06
ALGER	05:34	12:32	15:31	18:00	19:20
OUARGLA	05:24	12:23	15:29	17:57	19:13
CHLEF	05:41	12:39	15:39	18:07	19:27
MOSTAGANEM	05:46	12:44	15:44	18:13	19:32
ORAN	05:49	12:47	15:48	18:16	19:35

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5915 – SAMEDI 8 SAFAR 1438

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	14°
Oran	25°	13°
Constantine	18°	8°
Ouargla	26°	10°

FESTIVAL DU TAPIS D'AÏT-HICHEM

Le folklore l'emporte sur le segment économique et commercial

Nonobstant son ouverture en grande pompe le 24 de ce mois, le festival du tapis d'Aït-Hichem, dans sa huitième édition, a cessé d'attirer l'attention, après le départ des officiels, de celles et ceux à qui il est destiné. Autrement dit, le folklore l'emporte sur le segment économique et commercial.



Les espaces de la maison de la Culture Mouloude Mammeri de Tizi-Ouzou ont vu, jeudi dernier, plus d'exposantes que de visiteurs, notamment les clients. A vrai dire, pas une des nombreuses exposantes n'a pu vendre le moindre de ses articles au cours de toute cette matinée du 26 octobre. Il est à se demander où est l'essence de cette manifestation, voire la symbolique du tapis de cet illustre village d'Aït-Hichem, qui côtoie toujours avec fierté la montagne du Djurdjura.

Il semble que les organisateurs et les acteurs de cette manifestation, ou tout simplement celles et ceux véhiculant l'idée de ce tapis ancestral, ont oublié d'impliquer dans leur stratégie deux éléments essentiels, l'économiste et le spécialiste de la science commerciale en l'occurrence. Personne ne peut nier que le tapis d'Aït-Hichem est un produit du terroir et en tant que tel, véhicule une militance culturelle et identitaire. La logique économique et commerciale veut que ce discours identitaire et culturel soit du ressort exclusif des économistes et des spécialistes de la science commerciale. Dans ce cas, son destinataire ou tout simplement le client ne peut être qu'un étranger à la culture algérienne. Et croire que ce client étranger utiliserait ce tapis pour couvrir le sol de son salon ou l'utiliser comme un édredon serait une erreur. Ils sont bien révolus, les temps où les gens utilisaient les couvertures tissées traditionnellement comme édredons.

Au village même d'Aït-Hichem, les gens utilisent des couettes. Cet élément de couverture est plus léger et protège mieux contre le froid. Idem concernant le burnous. De nos jours, les hommes ne portent plus le burnous, et ce ni pour se protéger contre le froid ni comme élément vestimentaire esthétique. Cela suggère donc leur utilisation pour d'autres besoins. Ces «autres besoins « justement, seuls les économistes et les professionnels du marketing sont capables de les identifier. Signer par exemple des conventions achat-vente avec des musées des capitales étrangères serait une affaire porteuse, et ce tant sur le plan économique et commercial que sur le plan culturel et identitaire. En définitive, le discours sur la culture et l'identité algériennes doit s'adresser aux autres et non aux Algériens eux-mêmes. Et en attendant la mise en application de cette vision concernant l'avenir du tapis d'Aït-Hichem, la petite politique locale continue d'abreuver le public de son galimatias.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

EL OUED

Arrestation d'un terroriste narcotrafiquant

LE TERRORISTE narcotrafiquant recherché, G. Mohamed Fares, a été arrêté jeudi à El Oued et deux autres éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés à Boumerdes et Ain Defla, indique vendredi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 26 octobre 2017 à El Oued/4ème Région militaire (RM,) le terroriste narcotrafiquant recherché, G. Mohamed Fares, tandis qu'un autre détachement a appréhendé deux éléments de soutien aux groupes terroristes à Boumerdes et Ain Defla/1ere RM. Cinq casemates pour terroristes ont été également découvertes et détruites à Batna/5ème RM», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, «des détachements de l'ANP ont saisi à Bordj Badji Mokhtar/6ème RM, un camion chargé de cinq (05) tonnes de denrées alimentaires et des outils d'orpaillage, tandis que d'autres détachements et des éléments de Garde-côtes ont saisi 18 340 litres de carburant à Tébessa, El Taref, Souk Ahras et Bordj Badji Mokhtar, alors que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 6 605 unités de différentes boissons à Ain Témouchent et Saïda/2ème RM», ajoute la même source.

«D'autre part, des Garde-côtes ont déjoué, à Oran/2ème RM, une tentative d'émigration clandestine de 20 personnes à bord d'une embarcation pneumatique, alors que trois contrebandiers et 50 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen, Adrar, Tindouf et Ouargla», selon le communiqué du MDN.

S. N.

SELON LE DIRECTEUR DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Plus de 60 000 élèves dans 50 écoles coraniques à Alger

PLUS de 60 000 élèves sont inscrits dans 50 écoles coraniques comptant plus de 850 classes, au titre de la nouvelle année scolaire de l'enseignement coranique (2017-2018), a indiqué dans une déclaration jeudi à l'APS, le directeur des affaires religieuses de la wilaya d'Alger, Zoheir Boudraa.

Ces écoles dispensent près de 400 halaqa au titre de la nouvelle année scolaire de l'enseignement coranique (2017-2018), indique-t-il, précisant que l'enseignement coranique comprend les classes du préscolaire (apprentissage du Coran pour les jeunes enfants), les classes pédagogiques (deuxième cycle) et les classes d'alphabétisation. Il faut rappeler par ailleurs que le président de l'Union nationale des zaouïas algériennes et de l'Union mondiale du soufisme, Mahmoud Omar Chaalal, avait indiqué le 11 septembre que six sessions d'enseignement du Coran et ses sciences seront tenues à longueur d'année dans les wilayas de Mostaganem, Alger, Constantine, Ghardaïa, Adrar et Béjaïa. Organisée sous le patronage du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, cette initiative vise à inciter et encourager les jeunes à réciter et à apprendre le Coran, en plus de réactiver le rôle des zaouïas dans l'enseignement du Livre saint en Algérie. Mostaganem a abrité du 21 au 29 septembre dernier la première session d'enseignement du Coran, qui a réuni des ulémas du pays et de l'étranger, à l'instar du muphti du sultanat d'Oman, cheikh Ahmed Ben Hamad El Khalili, de l'imam italien Yahia Pilafichi et du mourchid général de l'Union mondiale du soufisme, Mohammed Echahoumi El Idrissi.

Les participants ont traité lors de cette session scientifique de la relation entre l'éducation et le Coran et d'une approche entre la théologie et les sciences expérimentales. Trois axes ont été retenus pour cette rencontre, abordant, entre autres, l'éducation dans le Coran et les vertus du Coran en psychologie et en éducation sanitaire.

Le programme de cette session comporte des cours au niveau de la maison de jeunes de Ouréah traitant de l'éducation et de la médiation en islam et de la thérapie par le Coran. Cette première session d'enseignement du Coran, initiée par l'Union nationale des zaouïas algériennes en collaboration avec l'Union mondiale du soufisme, sera suivre par d'autres cette année dans les wilayas d'Alger, Constantine, Ghardaïa, Adrar et Béjaïa.

Amel Saïdi

14ÈME ÉDITION DES INTERNATIONAL BUSINESS AWARDS 2017

Ooredoo décroche le «Bronze Stevie Award» pour son partenariat avec le Croissant Rouge Algérien

OOREDOO, opérateur innovant, se distingue une nouvelle fois à l'international en remportant le prestigieux prix « Stevie Award « dans la catégorie « Programme de Responsabilité Sociale des Entreprises de l'année « lors la 14ème cérémonie des International Business Awards 2017, organisée récemment à Barcelone (Espagne). Le Stevie Award a été attribué à Ooredoo pour son lancement, en partenariat avec le Croissant Rouge Algérien (CRA), de la première clinique mobile opérationnelle à Tamanrasset dans le cadre d'un projet commun visant à offrir des services de santé aux populations enclavées. Le Jury des International Business Awards a ainsi distingué le projet de clinique médicale mobile, lancé dans le cadre du partenariat entre Ooredoo et le CRA, en janvier 2016 dans la wilaya de Tamanrasset au sud du Sahara algérien.

Cette clinique mobile, dotée des équipements nécessaires, sillonne les différentes localités de la wilaya de Tamanrasset, pour contribuer à une meilleure prise en charge des problèmes de santé de la population. Elle assure également le service d'apprentissage des premiers soins dans la région, et met à disposition les informations relatives à la santé des enfants. Aussi, dans le cadre de ce même projet, deux autres cliniques médicales mobiles ont été attribuées au CRA pour couvrir le grand sud algérien.

Il y a lieu de rappeler que Ooredoo a déjà remporté, lors des précédentes éditions, sept (07) prix « Stevie Award « avec notamment Media Star, son prestigieux concours annuel destiné aux journalistes professionnels algériens ; son programme Oobarmijoo destiné aux jeunes porteurs de projets de création d'applications et de solutions mobiles innovantes, ainsi que ses programmes iStart dédié aux jeunes développeurs algériens et tStart, pour le soutien aux jeunes créateurs de start-ups technologiques. A noter que les International Business Awards sont les seuls prix mondiaux qui reconnaissent les réalisations des entreprises à tous les niveaux. L'organisation Stevie Awards, qui organise les IBA, est basée aux États-Unis. Les International Business Awards récompensent les accomplissements des entreprises ainsi que les contributions positives des professionnels à travers le monde opérant dans différents domaines.